

Corée du Sud :
le peuple se lève !

Maoïsme suisse :
la crise

Initiatives antinucléaires :
l'unité n'est pas un jeu

Le N° 2 Fr. No 233

14 juin 1980

onzième année

la brèche

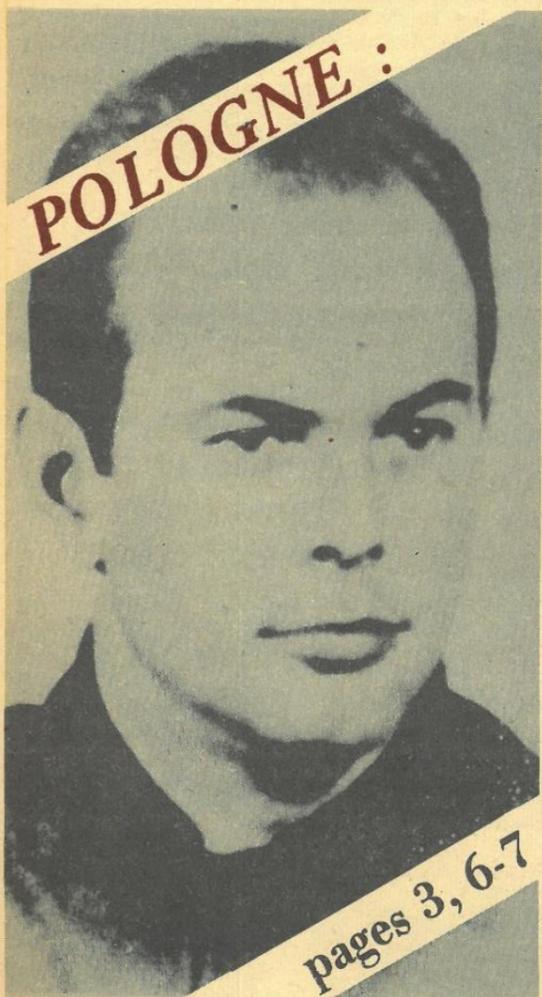
organe bimensuel de la
Ligue Marxiste Révolutionnaire
section suisse de la IV^e Internationale

DROITS EGAUX :



page 10

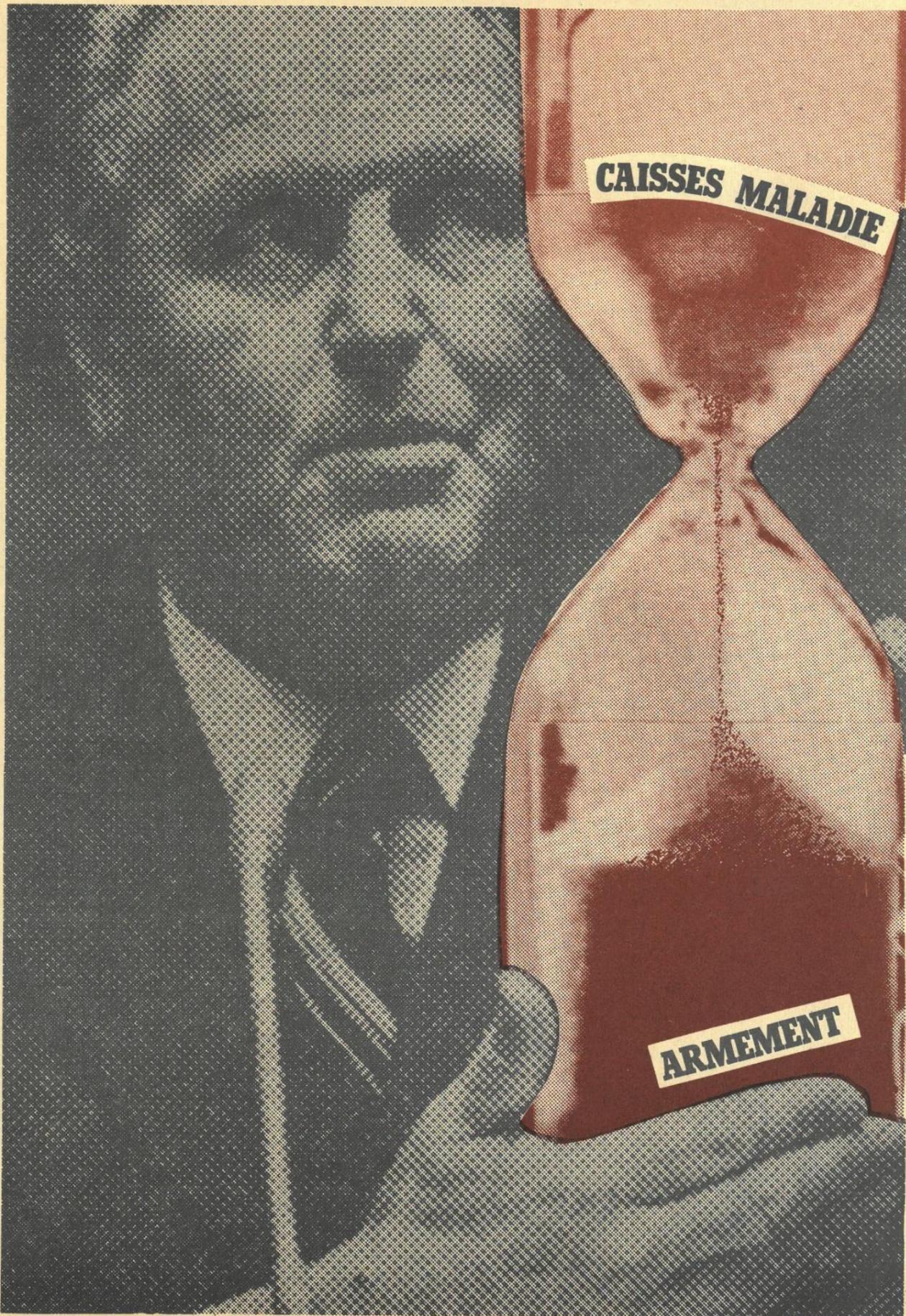
NON AU PAQUET D'ECONOMIES !



POLOGNE :

pages 3, 6-7

J. Kuron
nous parle
de l'opposition



Les patrons contre l'égalité des salaires

L'initiative populaire pour l'égalité des droits entre hommes et femmes est discutée maintenant par le Conseil national. Une chose est déjà sûre et certaine : le Conseil fédéral comme les partis bourgeois ont réussi à créer une totale confusion en faisant porter le débat sur différentes variantes de contre-projets à l'initiative. Les discussions autour des diverses interprétations juridiques de ces textes ont pour fonction de masquer le fond de la question : les discriminations dont sont victimes les femmes.

A cette occasion, les patrons ont joué cartes sur table : ils s'opposent à toute garantie de l'égalité des salaires. C'est évidemment sur ce terrain que les confrontations les plus dures vont se dérouler : le patronat va se défendre avec bec et ongles pour sauvegarder les surprofits qu'il tire des salaires féminins très bas et s'opposer à toutes les tentatives de surmonter les divisions – si profitables pour lui – entre les travailleurs et les travailleuses. L'idée même qu'il pourrait se trouver dans la même situation que ses collègues capitalistes américains le remplit d'effroi : aux Etats-Unis en effet, les femmes salariées portent plainte contre des patrons, avec le soutien des syndicats, pour les discriminations dont elles sont victimes. Ainsi Hoffmann - La Roche, comme beaucoup d'autres entreprises, a dû payer rétroactivement des millions de dollars pour ces inégalités salariales ! Il est clair que le patronat helvétique ne veut en aucun cas se trouver dans une telle situation et il se défendra avec l'aide de son lobby parlementaire, en détournant la loi, dans les entreprises, en faisant peser tout son poids sur la justice.

Il n'est pas possible de résister à ce pouvoir patronal en marchandant telle ou telle formule du contre-projet. Malheureusement c'est sur cette voie de garage que se sont engagés plusieurs partisans de l'initiative : ainsi le bureau de l'USS a refusé de soutenir la manifestation nationale qui a eu lieu à Berne parce qu'il fait d'abord confiance à l'une des variantes plus favorables du contre-projet aux manoeuvres parlementaires. Il est à craindre que même le comité d'initiative et le Parti socialiste suisse ne suivent la même politique.

Au contraire, le seul moyen d'empêcher que les intérêts élémentaires des femmes ne soient sacrifiés sur l'autel d'un compromis parlementaire "bien suisse" et sur celui de la politique de collaboration de classe des organisations majoritaires du mouvement ouvrier, c'est de mener une campagne massive, portée par les organisations de femmes, les syndicats et les partis de gauche, pour dénoncer toutes les discriminations à l'égard des femmes. La manifestation nationale du 7 juin peut être un premier pas dans ce sens.



POUR UN IMPÔT SUR L'HERITAGE

Dans le sillage du paquet d'épargne 1980, un nouveau défi est lancé au mouvement ouvrier. La nouvelle réglementation des finances de la Confédération entrera en vigueur en 1983. La bourgeoisie manifeste dès aujourd'hui sa détermination à poursuivre sa politique d'économies à tout crin par la diminution des dépenses sociales. Le mouvement ouvrier, dans les confrontations à venir, doit avancer des solutions propres. L'une d'elle est de proposer un impôt sur l'héritage et les donations qui rapporterait chaque année à la Confédération plus de deux milliards de francs.

La riche Helvétie se révèle, si l'on y regarde de plus près, la Suisse des riches. Ainsi dans le canton de Zurich 3 o/o des contribuables possèdent plus de la moitié de la fortune totale imposable. Ce cas est significatif de toute la Suisse. Ces richesses colossales, concentrées en peu de mains, ne sont nullement le résultat d'un travail effectué, fruit d'un effort particulier. Non, elles proviennent d'une partie du produit du travail, extorqué aux salariés sous la forme de dividendes, de profits spéculatifs et autres et transmis de génération en génération à l'intérieur de la bourgeoisie. Il existe en tout cas suffisamment de richesses, acquises ainsi de manière parasitaire, pour élargir et compléter l'édifice social et empêcher la politique d'épargne à la sauce bourgeoise.

Quelle réglementation des finances fédérales ?

La bourgeoisie est décidée à faire passer dans les années 80 des mesures d'épargne très sévères pour maintenir au niveau le plus bas possible les "faux-frais" des dépenses sociales. Les hors-d'oeuvre d'aujourd'hui (diminution des subventions aux caisses-maladie, augmentation du prix du pain et enterrement du deuxième pilier) en donnent un avant-goût. Le Conseil fédéral entend cependant garnir son plat principal (la politique d'économies) avec certaines recettes supplémentaires obtenues par l'extension de l'ICHA, un impôt sur les poids lourds, un impôt sur les comptes bancaires. Les associations patronales et des cercles d'extrême-droite comme "L'Atout" ou "Pro Libertas" commencent déjà de manière toujours plus soutenue à appeler de leurs vœux une politique d'économie plus rigoureuse sans pour autant être favorables à des recettes financières complémentaires nouvelles.

L'impôt sur l'héritage

Dans une telle situation, il est dangereux de faire confiance à la négociation d'un compromis avec la bourgeoisie. Le mouvement ouvrier doit se donner une perspective de lutte sur cette question qui favorise le développement de son activité et améliore le rapport de forces : une initiative pour un impôt fédéral sur l'héritage y contribuerait sans aucun doute. Cet impôt est une revendication traditionnelle du mouvement ouvrier. En 1935 déjà le congrès du PSS décidait de porter ses efforts à la mise en place d'un impôt sur l'héritage et les donations. Aux Etats-Unis, un tel impôt existe déjà : il s'élève à 30 o/o pour une somme de 100 000 dollars et à 77 o/o pour 10 millions de dollars. En Suisse, la plupart des cantons connaissent ce type d'impôt, mais de manière très différenciée.

Plusieurs raisons fondent la nécessité d'un impôt fédéral sur l'héritage touchant les grosses fortunes. Cet impôt :

* frappe exclusivement la bourgeoisie. L'épargne provenant du

revenu des travailleurs n'est pas imposée.

* touche, un point faible, sur le plan idéologique, de la bourgeoisie. Car il est facile d'expliquer, même au-delà du mouvement ouvrier organisé, que l'héritage de fortunes colossales est un acte purement parasitaire.



* représente une revendication traditionnelle du mouvement ouvrier, ce qui peut favoriser une campagne commune et unitaire.
* permettra d'encaisser de fortes sommes. Si l'on fixe la limite inférieure de taxation de l'héritage à 200 000 francs, cet impôt rapportera au moins deux milliards de francs, en tout cas largement assez pour compléter et étendre l'édifice social au lieu de la démonter 1).

Comment se présente-t-il concrètement ?

Il est possible, soit d'imposer l'ensemble de la fortune héritée, soit seulement une partie de chaque héritage. Pour faciliter le travail d'explication politique et aussi pour des motifs pratiques la deuxième solution est meilleure. Cet impôt sera donc perçu sur chaque somme héritée. Les premiers 200 000 francs par exemple sont exemptés de l'impôt pour éviter que l'épargne provenant du travail soit touchée ou que de petites entreprises fassent banqueroute. L'impôt possède un taux progressif. Pour une part d'héritage de 300 000 francs, son taux serait de 5 o/o, pour 500 000 francs de 15 o/o, pour 2 millions de francs environ 60 o/o. Les cantons auront droit, pour compenser ce qu'ils perdent avec la suppression de leur impôt cantonal sur l'héritage, à une part des ressources créées par cet impôt fédéral. Un impôt sur les donations empêchera les riches d'échapper ainsi à la taxation de l'héritage.

L'impôt sur l'héritage ne présente pas d'avantages de principe par rapport à l'impôt sur la richesse. Il est pourtant plus facilement compréhensible parce que l'héritage de grosses fortunes apparaît

plus ouvertement comme un gain parasitaire. D'autres propositions du mouvement ouvrier sont aussi envisageables, sur le plan de la fraude fiscale, de l'harmonisation fiscale, du référendum contre les dépenses d'armement dont la préparation est, pour l'instant, gelée. Ce qui est décisif, c'est que les syndicats et les partis ouvriers se donnent de telles perspectives concrètes pour pouvoir contrer efficacement les projets de la bourgeoisie.

We

1) Estimation d'après la thèse de H. Kissling : "Die Umverteilung bestehender Vermögenswerte. Zurich, 1973.

**Le Conseil fédéral
et les partis bourgeois :
44 millions d'économies
sur le dos des assurés,
mais 30 à 35 milliards
de francs prévus pour
l'armement en 12 ans !**

Sur proposition du Conseil fédéral et de la commission du Conseil national, les subventions aux caisses-maladie n'ont été réduites "que" de 44 millions. C'est là le résultat d'un compromis entre le Conseil fédéral et le Concordat des caisses-maladie qui menaçait sinon de lancer le référendum. Cette réduction reste une provocation à l'égard du PSS et de l'USS qui jusqu'ici ont refusé par principe que l'on touche à ces subventions. Provocation soulignée par le fait que, au moment même où l'on discute au parlement du programme d'économies voulu par la bourgeoisie, les responsables de l'armée réclament une augmentation des crédits d'armement tirant prétexte de l'Afghanistan et d'une prétendue menace soviétique. "Il serait complètement illusoire de croire qu'un grand frère (les USA, réd.) accourrait à notre aide", constate avec amertume l'Etat-major. Alors dépensons pour acheter des armes : 4,2 milliards de francs pour les crédits d'armement des prochains programmes (de 1980-83), avec, entre autres, le remplacement des Venom par de nouveaux Tiger et l'introduction d'un système mobile d'engins guidés de défense contre avions. La campagne anticommuniste a une fonction très claire : faire accepter l'austérité aux salariés, mais pas à l'industrie d'armement...

Arts graphiques :

LES MEMBRES DU SLP REJETTENT LE PROJET D'ACCORD

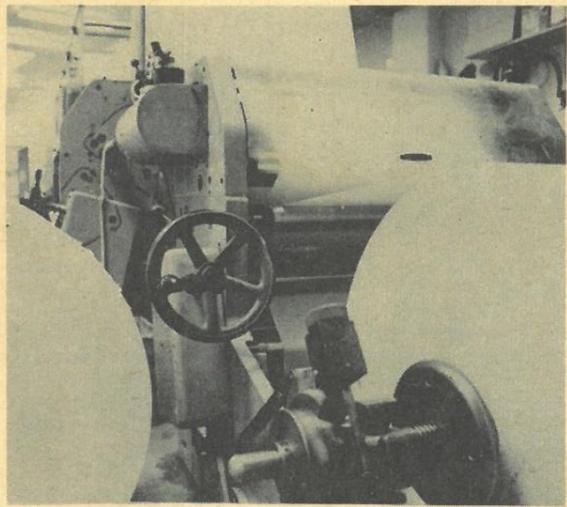
Les membres du Syndicat du Livre et du Papier (SLP) ont pris position à fin mai, lors d'une votation à la base, sur le projet d'accord négocié pour le renouvellement du CCT :

Suisse :	55 o/o de non (participation 68 o/o)
Genève :	88 o/o de non
Zurich :	83 o/o de non
Lausanne :	75 o/o de non
Bâle :	27 o/o de non
Berne :	25 o/o de non
Oberaargau :	8 o/o de non

Le SLP exige en conséquence de nouvelles négociations avec l'association patronale de la branche, l'ASAG (Association suisse des Arts graphiques).

Un syndicat divisé

Les organes fédératifs (Comité central et commission tarifaire) ont majoritairement approuvé le résultat des négociations et n'ont été clairement désapprouvés que par l'Assemblée des délégués du 1er mai. La paralysie de la politique de la direction syndicale a eu pour effet de charger les comités de sections de la lutte pour ou contre le projet d'accord. Ainsi, 9 comités de sections, parmi lesquels ceux de Berne et de Bâle, ont appelé, dans une déclaration commune, à approuver le résultat des négociations. Le résultat de la votation correspond à cette situation : il montre la force du syndicat dans les grands centres (5 grandes imprimeries zurichoises ont rejeté les négociations à plus de 90 o/o) et en même temps que la base est étroite pour mener une politique syndicale nationale.



Interfoto

Un nouveau porte-parole pour la délégation de négociation

Le résultat de la votation à la base confirme et renforce la position d'une minorité de la direction fédérative, qui voulait déjà influencer le cours des négociations en organisant le 1er mars à Berne une manifestation des hommes de confiance du syndicat. Cette opposition a toujours été assez forte jusqu'à maintenant pour faire échec à la politique de "partenaire social" de la majorité, sans pour autant être capable de mettre en avant une solution de rechange crédible. L'opposition est maintenant présente à la fête de la délégation de négociations (si les patrons reviennent négocier), ce qui ouvre de nouveaux canaux pour que s'exprime mieux la volonté majoritaire des syndiqués. Toutefois, cela n'est pas suffisant en soi pour faire réellement avancer les revendications centrales du syndicat.

Nous reviendrons prochainement sur les perspectives que nous avançons pour surmonter la paralysie du SLP.

R. R.

Questions au PdT et aux POCH à propos du résultat de Bâle

Si l'on considère les votations ou les élections fédérales, on peut dire que Bâle est un des "bastions de la gauche" en Suisse allemande. Les POCH et le PdT représentent ensemble 15 o/o de l'électorat.

Pourquoi donc est-ce que la section bâloise du SLP est si attachée encore à sa ligne de collaboration entre partenaires sociaux ? Si l'on jette un coup d'oeil aux listes électorales du PdT et des POCH on y trouve pourtant bien quelques membres du SLP. Pourquoi est-ce que ces militants ne participent pas au renouvellement du mouvement syndical ? Il est vrai que ce travail syndical ne rapporte pas beaucoup électoralement au Parti, mais il est indispensable au renouvellement des syndicats, dont le PdT et les POCH nous parlent tant.

FTMH Lausanne :

LES DELEGUES REPONDENT AU PATRON DES PATRONS

Une fois n'est pas coutume, ce fut un petit point, dans les divers, qui retint le plus longtemps l'attention de l'assemblée générale des délégués de la FTMH-Lausanne. Au cours de la matinée, les délégués, qui procédaient, entre autres, aux élections statutaires, ont discuté et voté le programme d'activité pour l'année à venir.

Ce programme en 21 points, préalablement débattu dans les groupes professionnels, comprend en particulier : "... la réduction progressive de la durée du travail visant à la semaine de 40 heures, (...) l'inclusion des apprentis dans les conventions, (...) la création de commissions syndicales et de délégués syndicaux (...) dans les entreprises". Ce dernier point est vital pour la renaissance d'un mouvement syndical pouvant s'opposer au patronat sur les lieux de travail.

Mais c'est lorsque l'on

discuta du discours prononcé l'avant-veille par le patron des patrons, Fritz Halm, que toutes les questions débattues dans la matinée apparurent sous leur jour le plus concret.

En effet selon les délégués FTMH de Lausanne, ces déclarations sont "non seulement une déclaration de guerre contre les travailleuses et les travailleurs, mais aussi une véritable insulte contre les légitimes revendications du monde du travail". Pratiquement sur toutes les revendications formulées dans la matinée

(contre les licenciements, travail égal - salaire égal, assurances sociales, etc.), Halm avait à l'avance et avec arrogance indiqué l'intention du patronat de ne pas céder un pouce et même



de passer à l'offensive.

C'est pour cela que les délégués formulèrent une réponse point par point aux menaces de Halm et décidèrent sur le champ de distribuer ce discours patronal agrémenté du commentaire syndical qu'il mérite aux travailleurs de la métallurgie de la région lausannoise.

Cette action constitue un premier pas pour faire connaître les intentions des patrons aux travailleurs et préparer leur riposte. En ce qui concerne l'avenir, avec la perspective d'une nouvelle récession devant nous, il n'y a que l'organisation des travailleurs dans les entreprises qui pourra faire pièce aux manoeuvres patronales. Manoeuvres qui ne resteront pas au niveau des discours.

A. Shortkopf

Etat de Fribourg :

SUCCES D'UNE PETITION POUR LA REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

L'année dernière, les deux syndicats de la fonction publique, la VPOD et la FChP (syndicat chrétien affilié à la CRT) ont lancé une enquête auprès du personnel de l'administration centrale. Il s'agissait de connaître l'avis des employés au sujet de l'horaire variable, suite à l'introduction des horloges-timbreuses dans de nombreux bureaux de l'Etat. Les questions sur l'horaire variable étaient suivies par d'autres portant sur le temps hebdomadaire de travail, sur le régime des vacances et sur les revendications jugées prioritaires.

Le temps de travail d'abord

Le dépouillement des 330 réponses (sur 1300 questionnaires envoyés) a montré que les fonctionnaires sont avant tout sensibles à la réduction du temps de travail. En effet, sur les 8 revendications à classer, ce

sont celles de la durée hebdomadaire du travail et des vacances qui viennent en tête. D'autre part, 95,7 o/o des personnes ayant répondu sont favorables à quatre semaines pour tous, 91,5 o/o réclament 42 heures en 1980 et 76 o/o 40 heures en 1982.

Forts de ces résultats, les

syndicats ont lancé une pétition demandant l'alignement du régime des vacances sur celui de la Confédération (4 semaines pour tous, 5 semaines dès 50 ans et 6 semaines dès 60 ans) et la réduction de la durée hebdomadaire du travail dans une première étape à 42 heures dès le 1er juillet 1980.

Succès de la pétition

En deux mois, quelque 1800 signatures ont été recueillies auprès du personnel. En les déposant, les 2 syndicats ont demandé au Conseil d'Etat de répondre favorablement aux revendications de la pétition.

Alors qu'à Fribourg les relations sont parfois tendues entre les fédérations de l'USS et celles des syndicats chrétiens, cette action montre que la collaboration est possible et qu'elle conduit à de bons résultats. Cela fait 2 ans que la VPOD et la FChP travaillent ensemble au niveau de l'Etat de Fribourg, sans que des divergences apparaissent sur les questions essentielles. Si une même entente pouvait régner dans les autres branches, il ne fait pas de doute que les travailleurs seraient mieux défendus dans le canton.

correspondant Fribourg

Loi sur les étrangers :

LA COMMISSION DU CONSEIL NATIONAL BRICOLE

Un très bref communiqué nous informait le 28 mai dernier que la Commission du Conseil national a fait un pas de plus dans sa tentative de camoufler le caractère inhumain et antisocial du projet de nouvelle loi sur les étrangers. Par des majorités restreintes, elle a décidé de proposer que cette loi soit modifiée comme suit :

- qu'un saisonnier puisse amener sa famille dans la dernière année avant de pouvoir demander l'autorisation de séjour (donc pendant sa quatrième année comme saisonnier en Suisse);
- qu'un étranger avec autorisation de séjour puisse amener sa famille non pas seulement après un an (comme le veut le Conseil fédéral) mais après 6 mois déjà;
- que l'autorisation d'établissement puisse être octroyée déjà après 5 ans de séjour en Suisse (le Conseil fédéral propose 10 ans).

Ces propositions ne sont pas négligeables en tant que telles. Elles prouvent que l'existence de l'initiative "Etre solidaires", l'élargissement croissant du soutien dont cette initiative bénéficie et la campagne menée partout en Suisse pour les droits des immigrés commencent à porter certains fruits.

Mais il ne faut pas être dupe. Les concessions de la commission ne résolvent aucun des problèmes fondamentaux du statut des étrangers :

- l'insécurité économique du statut du saisonnier n'est

pas supprimée par l'"humanisation" des conditions de passage au statut annuel - d'autant plus que 30 o/o environ des contrats de saisonniers ne sont pas renouvelés chaque année, ce qui fait que 10 o/o seulement des saisonniers peuvent espérer être concernés par de telles dispositions humanitaires...

- le regroupement familial doit être octroyé dès le 1er jour de travail de l'étranger dans notre pays. Sinon la Suisse sera toujours en contradiction avec la Convention européenne des droits de l'homme !

- l'octroi du permis d'établissement après 5 ans n'est que la confirmation juridique du fait que la Commission a décidé, au début de l'année déjà, que les "permis annuels" auraient un droit au renouvellement après 5 ans, sans que le Conseil fédéral puisse le remettre en question en cas de crise.

Des "améliorations" fragiles

De plus il faut souligner que ces "innovations" ne sont que des propositions de la Commission du Conseil national. Pour être admises, elles doivent encore être approuvées par le Conseil national lui-même et ensuite par un Conseil des Etats qui a déjà pris, en automne passé, des décisions qui allaient quasiment toutes dans un sens tout à fait opposé. Il y a donc toutes les chances pour que ces améliorations soient radiées dans les prochains mois par les Chambres.

Leur but politique n'est pas l'amélioration du statut des étrangers. Leur but réel est d'isoler les partisans de l'initiative "Etre solidaires".



La Commission veut donner des arguments aux directions syndicales pour refuser encore une adhésion franche et décidée à cette initiative.

Pour nous, la conclusion est simple : il faut être plus vigilant que jamais. Les propositions de la commission sont très certainement une manoeuvre. Prenons-les comme un encouragement à poursuivre notre action avec une énergie redoublée. Disons aux syndiqués qui hésitent : la commission a fait des concessions. Ce n'est pas une raison d'abandonner toutes les armes ; au contraire : c'est la démonstration que la lutte paie. Affirmons donc avec encore plus d'insistance notre refus absolu du statut du saisonnier et des autres dispositions discriminatoires de la loi. C'est le meilleur moyen pour avancer dans notre lutte !

Faucher

La grève des enseignants de l'école primaire de Corgémont, déclenchée pour protester contre la non-réélection d'un enseignant soupçonné de sympathie autonomiste, a contribué tout récemment à rappeler à l'attention de l'opinion publique une situation de répression grave qui s'est installée dans le Jura bernois.

Force Démocratique
part en chasse

Plusieurs cas de non-réélections politiques d'enseignants ont en effet eu lieu dans cette région. A Elay, Sornetan, Péry, La Heute, Malleray, Reconvilier, Corgémont et tout dernièrement à Orvin, des instituteurs(trices) se sont vus licenciés de leur poste pour des motifs d'opinion ou n'ont été réélus que provisoirement. Dans tous ces cas, Force Démocratique (FD), le groupement antiséparatiste, a développé une campagne de chasse aux sorcières qui a abouti à ce que des assemblées communales ou des commissions d'école prennent des décisions arbitraires, privant de leur emploi des enseignants qui ont donné toute satisfaction sur le plan professionnel. Et la plupart du temps les recours déposés contre de telles décisions sont rejetés par le préfet.

La SEB (Société des enseignants bernois) intervient au compte-gouttes, soutenant certains instituteurs, en laissant tomber d'autres sous des prétextes "pédagogiques". La SEB a ainsi accepté le licenciement de l'institutrice d'Elay sur la base d'un rapport d'un inspecteur. A Sornetan, la corporation des enseignants a mis le poste de titulaire "au boycott" : ainsi tout enseignant qui postulerait serait automatiquement exclu de la SEB. Même si cette mesure de boycott représente un moyen de pression important, elle reste un instrument de défense

JURA BERNOIS :

LA LOI DU SILENCE

limité. A Sornetan les autorités ont d'ailleurs annoncé qu'elles étaient éventuellement prêtes à supprimer purement et simplement la classe de l'instituteur licencié. Dans d'autres cas, la SEB soutient seulement les recours déposés et même des tractations de coulisses qu'elle juge "plus efficaces" que les moyens authentiquement syndicaux. La SEB, dans le Jura bernois, a en fait un pied aussi du côté de ceux qui licencient. Dirigée par M. Monnin, secrétaire adjoint de la SEB, député radical, membre d'Unité bernoise, elle se comprend d'abord comme un rouage du Département de l'Instruction publique. Il n'est donc point étonnant que cette corporation puisse déclarer, sous la forme d'un bilan des réélections de 1980 :

"On nous annonçait dans le Jura bernois une chasse aux sorcières, ce ne fut finalement pas le cas". Minimisant au maximum les atteintes qui ont eu lieu aux libertés d'opinion et d'expression des enseignants, la SEB veut faire croire que tout s'est bien passé, mettant ces prétendus succès sur le compte de sa politique de collaboration loyale avec les autorités scolaires, communales et cantonales. Or il n'en est rien :

dans le Jura bernois, c'est un climat d'intimidation et de pression conformistes qui s'est installé. Les cas de répression politique ont un rôle "d'exemple" pour l'ensemble du corps enseignant, les fonctionnaires

un retentissement dans toute la région et en Suisse, il semble aujourd'hui possible que M. Perret, le directeur du gymnase licencié, soit maintenu en place. Dans le canton de Berne, et particulièrement dans

et tous les salariés.

La grève de Corgémont
ou le refus de se taire

L'action des enseignants et des élèves à Corgémont a montré qu'il est possible de résister aux décisions arbitraires des autorités, prises sous le diktat de FD. Les seuls reproches "officiels" faits à P. Amstutz, l'instituteur et directeur d'école licencié témoignent du caractère risible et calomnieux de ces ukases : le licenciement est motivé par des "heurts dus à son caractère et des croûtons de pain oubliés dans un pupitre d'écolier". En fait, c'est son engagement politique au sens large (il est écologiste et tiers-mondiste) qui lui vaut sa non-réélection. Le succès de la grève de Corgémont, l'écho qu'elle a rencontré et la très large solidarité de la population du village constituent un encouragement pour tous ceux qui luttent dans la région contre la répression. Ils témoignent également de l'utilité de véritables moyens syndicaux, comme l'avait déjà mis en oeuvre le groupe VPOD enseignants dans l'affaire du licenciement du directeur du gymnase français de Bienne. Sur cette dernière affaire, qui a eu



PIQUÉ À LESTER

le Jura bernois, il est urgent d'une part que se constitue un front large de toutes les organisations ouvrières, y compris le Parti socialiste du Jura bernois, dont certains dirigeants sont aussi des leaders de Force Démocratique, pour faire échec à la politique répressive des autorités. La section biennoise de la VPOD a pris position de manière très claire contre les interdictions professionnelles dans le canton de Berne, ce qui est très positif (cf. résolution). Il est d'autre part nécessaire, à partir des expériences faites à Corgémont et à Bienne, que les enseignants agissent sur le lieu de travail et s'organisent à l'inté-

Résolution
de la section VPOD Bienne

Dans différentes régions du pays, des décisions arbitraires ont été prises, ces derniers temps, lors de la réélection périodique de fonctionnaires et membres du corps enseignant. Principalement, dans quelques communes du canton de Berne, des enseignants, des pasteurs et des fonctionnaires du service social, etc. n'ont pas été réélus pour des raisons qui n'ont rien à voir avec leur activité professionnelle.

Dans une époque où les emplois sont devenus précaires pour les employé(e)s de l'industrie privée, il est également exercé de plus en plus une pression sur le personnel des services publics. Aux employés faisant preuve d'un esprit critique, l'engagement est refusé ou n'est plus reconduit.

Depuis toujours, la VPOD est intervenue pour une liberté d'association et d'opinion sans limite de tous les salariés. Lors de son congrès de 1979, la Fédération s'est prononcée à nouveau et sans ambiguïté contre toute répression et interdiction professionnelle.

La Section de Bienne de la VPOD tient pour sa part à confirmer expressément cette ligne de conduite. Elle s'opposera énergiquement à toute attaque éventuelle contre la liberté d'opinion du personnel des services publics.

rieur du syndicat VPOD pour défendre leurs intérêts indépendamment de leur patron, l'Etat, en refusant la perspective corporatiste représentée par la SEB.

Vincent

ZURICH :

L'INOUBLIABLE OUVERTURE DE LA SAISON LYRIQUE A L'OPERA

Durant le week-end du 1er juin, la ville de Zurich a connu les manifestations de jeunes les plus importantes depuis l'été chaud de 1968, avec batailles de rue, barricades, gaz lacrymogènes, flics anti-émeutes, blessés, pillages isolés, et plusieurs dizaines d'arrestations. "L'émeute de l'Opéra" éclata sans qu'on s'y attende - même du côté de la gauche organisée. Lorsque l'on regarde ses raisons de fond, elle n'est pourtant pas si surprenante : depuis "l'émeute du Globus" de 1968, l'administration communale de Zurich n'a pas levé le petit doigt en matière de politique de la jeunesse et de maisons des jeunes. Rien d'étonnant donc à ce que les jeunes en aient assez des promesses creuses et qu'ils manifestent l'insatisfaction accumulée durant des années.

La commune débourse annuellement 475 000 francs seulement, soit 1 o/o des dépenses culturelles, pour la jeunesse. L'Opéra par contre engloutit à lui tout seul 20 millions de subventions par année. De plus, ces derniers mois, les annonces de fermetures de salles de concerts et d'endroits de rencontre pour les jeunes se sont succédé sans répit : ainsi par exemple, la plus grande salle de la maison des jeunes du "Drahtschmiedli" devra céder la place à une voie express.

Dans cette situation, la campagne agressive de la bourgeoisie pour le crédit de transformation de l'Opéra, de plus de 60 millions de francs (une votation à ce propos a eu lieu le 8 juin, le crédit ayant été accepté de peu) a été ressentie comme une réelle provocation par les jeunes.

Avant "l'émeute de l'Opéra"

Dans les années passées, le problème d'une maison de la jeunesse était devenu de plus en plus important à Zurich : les jeunes commençaient à s'organiser un peu (par

exemple dans "Rock als Revolte"/ "Le rock comme révolte", semblable au "Rock against racism"/ "Le rock contre le racisme" britannique ou au "Rock gegen Rechts"/ "Le rock contre la droite" allemand) et à discuter des solutions de rechange possibles à l'industrie des loisirs capitalistes et au manque de place pour les jeunes. C'est surtout la "Rote Fabrik" (la Fabrique rouge, appelée ainsi à cause de la couleur de ses murs de briques), une ancienne usine textile, qui appartient maintenant à la ville, qui offrait des possibilités. En 1977, les citoyens de la ville avaient demandé aux autorités de transformer cette fabrique en un centre culturel et de loisirs.

Après une série de fêtes et de discussions, le "Aktionsgruppe Rote Fabrik" / groupe d'action Fabrique rouge (ARF) se formait en mars 1980; il demanda alors au Conseil municipal de mettre à la disposition des jeunes, pour des fêtes et des réunions non-commerciales, une grande halle d'environ 500 mètres carrés. Les autorités refusèrent de discuter directement, et elles char-



gèrent une délégation (sans compétences) de négocier avec les jeunes. En outre, elles faisaient savoir que de toute façon la Rote Fabrik ne pouvait être utilisée pour des concerts de rock et de pop, car la majeure partie (les deux-tiers de la surface) sont réservés à... l'Opéra, comme scène de répétition et lieu d'entreposage. La transformation prévue de l'Opéra entraînerait une utilisation accrue de ces locaux...

Lors d'une fête (non autorisée), les 17/18 mai, des centaines de jeunes signèrent une lettre demandant une nouvelle fois à la Municipalité de leur fournir des locaux pour leurs loisirs. En outre, ils décidèrent de manifester le vendredi 30 mai devant l'Opéra.

La manifestation devait, se dérouler pacifiquement : il était prévu d'occuper les escaliers de l'Opéra durant une demi-heure, afin de sensibiliser l'opinion publique aux revendications des jeunes. L'intervention massive des troupes policières, en tenue anti-émeute (avec matraques et boucliers), qui sans sommation, chargèrent la manifestation en la prenant à revers, fut une authentique provocation. Mais seule une nouvelle charge des flics (qui utilisèrent des balles en caoutchouc et des gaz lacrymogènes) sur les manifestants qui s'étaient regroupés près du Bellevue, fit dégénérer la manifestation en une bataille de rue, qui recommença le samedi.

Le dimanche, la preuve de l'ampleur du mouvement était faite, lorsque 2 000 jeunes, réunis près de

l'Opéra, et décidés à ne pas céder aux provocations de la campagne hystérique de la presse bourgeoise et des flics, discutèrent des actions à entreprendre, pour se rendre ensuite pacifiquement devant la caserne de police et le Tribunal de district, exigeant la libération de tous les manifestants arrêtés.

Les responsables :
la police et les autorités

La Municipalité et sa politique provocatrice à l'égard de la jeunesse, la police, par sa brutalité, portent une responsabilité morale et politique totale pour les événements de ce week-end.

La LMR et La Taupe se distancent clairement des pillages commis. Nous n'avons rien de commun avec ceux qui profitent d'une manifestation de plusieurs centaines de jeunes pour répondre à leurs besoins individuels de consommation et prennent ainsi le risque de voir l'ensemble du mouvement être encore plus facilement criminalisé et isolé politiquement. Nous nous opposons résolument cependant à l'utilisation de ce prétexte par les autorités et une partie de la presse pour essayer de criminaliser le mouvement. Nous exigeons que toutes les personnes arrêtées soient libérées immédiatement et qu'aucune poursuite pénale ne soit faite contre les manifestants.

Nous soutenons bien sûr activement les revendications des jeunes pour un centre de jeunesse et de rencontre et demandons à toutes les forces du mouvement ouvrier de s'engager dans ce sens, afin d'obtenir la mise à disposition des salles inutilisées de la Rote Fabrik.

Z. Z.

DROITS EGAUX : LES PATRONS CONTRE LE SALAIRE EGAL

La question du salaire est au centre des débats à propos de l'initiative pour les droits égaux. Sur ce point, les intérêts de classe de la bourgeoisie, qui tire profit de la discrimination des femmes, sont directement touchés. Alors que les partis bourgeois cherchent à dissimuler leur position derrière des manoeuvres juridiques, les patrons défendent ouvertement leurs intérêts. Nous ne voudrions pas priver nos lecteurs du plaisir de découvrir ce qui préoccupe tant Messieurs les patrons :

Dès la procédure de consultation sur l'initiative pour les droits égaux, les Associations patronales ont sorti la grosse artillerie : "un droit individuel à l'égalité des chances conduirait à une perversion de la liberté des contrats". "Un contrôle préventif de l'égalité salariale par l'Etat suppose non seulement un Etat totalitaire, mais aussi des compétences étatiques pour fixer le niveau des salaires." Entre temps toutefois, les Associations patronales ont remarqué que l'équation "contrôle de l'égalité des salaires - goulag communiste" ne permettait pas nécessairement de gagner la bataille. Une inscription de l'égalité des salaires sur le papier sera difficilement évitable. L'ONU et les conventions européennes l'exigent depuis longtemps des patrons. Et le très chrétien Furgler ne voudra sûrement pas si facilement renoncer à son contre-projet.

CE DONT LES PATRONS ONT PEUR

C'est ainsi que l'on peut lire maintenant dans le journal des Associations patronales que le principe de l'égalité des salaires entre les sexes n'est en soi "pas contesté". Mais ce principe ne doit tout de même pas déboucher sur le fait que n'importe quelle femme puisse déposer plainte juridiquement dès qu'elle pense être discriminée ! Cela soulèverait tellement de problèmes :

"L'employeur sera-t-il obligé de présenter sa comptabilité au tribunal et aux parties ? Le tribunal et les parties en cause peuvent-ils être obligés à ne pas utiliser les connaissances ainsi acquises, même lorsque parmi les juges ou les représentants des parties se trouvent des secrétaires syndicaux ?"

"Le juge peut-il modifier aussi rétroactivement le contrat de travail et obliger l'employeur à verser des compensations salariales rétroactives ?"

"Le juge peut-il se prononcer sans demander auparavant des expertises complètes ? Qui paiera les frais, qui ne sont pas maigres, en cas de plainte infondée ?"

"Est-ce que chaque cas (...) ne mènera pas à une situation où l'employeur sera dans l'obligation de prouver que la différence de salaire n'est pas due au sexe, où il devra donc prouver que les personnes masculines de référence reçoivent un salaire plus élevé uniquement pour des raisons individuelles, liées à la productivité ou à des raisons sociales ou familiales ? N'est-ce pas la meilleure voie pour aller vers un salaire unifié ?"

"Est-il concevable que le principe ne s'applique qu'aux différences entre les hommes et les femmes ? Des travailleurs âgés se sentant discriminés vis-à-vis de plus jeunes, ou des travailleurs étrangers vis-à-vis des suisses, ne pourraient-ils pas y recourir ?"

Quelle vision d'horreur pour les patrons ! Et n'allons surtout pas les rassurer :

C'EST CE QUE NOUS VOULONS !

Oui, nous n'avons absolument rien contre l'ouverture des livres de comptes des patrons ! Car d'autres choses pourraient ainsi aussi être mises en lumière.

L'idée d'un versement rétroactif d'indemnités par le patron ne peut que nous réjouir. Elles ne seraient qu'une légère compensation pour des dizaines d'années d'exploitation particulièrement féroce. Des indemnités de ce genre ont par exemple dû être payées par les patrons aux USA. Hoffmann-La Roche a déboursé ainsi 1 million de dollars pour ses 400 salariées !

Nous serions aussi curieux de voir quelles preuves publiques les patrons pourraient présenter à propos des "raisons sociales et familiales" qui justifieraient une différence salariale entre l'homme et la femme.

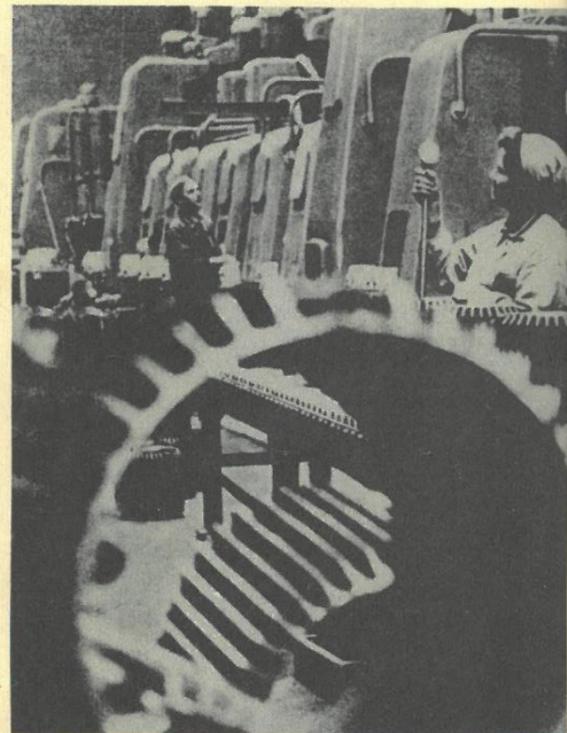
Et nous ne serions pas mécontents du tout si, finalement, les femmes arrivaient si bien à se défendre et remportaient de telles victoires, qu'elles seraient alors imitées par les travailleurs âgés et les immigrés.

Nous sommes toutefois d'accord sur un point avec le patronat : les juges ne seront pas à la hauteur de la situation. Ils auront plutôt tendance, dans les cas douteux, à suivre les arguments patronaux. C'est là que réside la responsabilité des syndicats et du mouvement des femmes : les femmes doivent absolument pouvoir simplement oser déposer plainte. Elles doivent être soutenues, financièrement, et publiquement. Les syndicats doivent obtenir le droit de consulter la comptabilité salariale, ils doivent se battre pour des catégories de salaires non-discriminantes et simplifiées dans les conventions collectives de travail, etc...

Quelle conclusion les patrons tirent-ils de leur vision d'horreur ? Ils n'osent plus publiquement s'attaquer au principe du traitement égal. Ils se rallient maintenant au contre-projet de Furgler, en y ajoutant un petit complément : les effets pratiques du principe du salaire égal doivent être concrétisés dans une législation séparée ! Quelques années sans problèmes pourraient ainsi se passer avant que la loi ne voie le jour et alors l'égalité salariale pourrait être définie si étroitement qu'il n'en restera plus rien.

Nous verrons comment les représentants bourgeois monteront aux barricades pour ce petit complément au cours du débat parlementaire. Mais où nos dirigeants syndicaux trouveront-ils la munition pour ouvrir un contre-feu, si aujourd'hui déjà ils ne se mobilisent pas pour une manifestation nationale, parce qu'ils misent déjà sur le contre-projet ?

29. 5. 1980, Mke



ETATS-UNIS : DES MOBILISATIONS MASSIVES POUR L'EGALITE

L'organisation nationale des femmes (NOW) a fait du 10 mai une journée nationale de lutte pour l'égalité entre hommes et femmes. Son projet principal est la lutte pour un amendement constitutionnel (ERA) sur cette question. La droite a en effet perdu la bataille sur ce texte au parlement fédéral mais essaie maintenant de faire échouer l'ERA en stimulant le refus des différents Etats. Et contrairement à la période où cet amendement avait franchi le cap du parlement fédéral, les capitalistes américains poursuivent aujourd'hui le même objectif que cette droite la plus réactionnaire : faire échouer l'amendement parce que le patronat craint avant tout une augmentation des charges sociales.

Or, en juin 1982, un nombre suffisant d'Etat devront avoir accepté l'ERA, sinon ce dernier deviendra caduque. Pour l'instant il manque toujours le soutien de trois Etats. Au mois de mai l'important Etat de l'Illinois hésitait à souscrire à cette modification constitutionnelle. L'organisation nationale des femmes (NOW) a convoqué alors pour le 10 mai une manifestation à Chicago, capitale de cet Etat. Elle a été, pour tout le mouvement femme et pour l'ERA, un immense succès : 30 000 à 50 000 personnes y ont participé. La presse américaine a reconnu en général que c'était la plus grande manifestation dans cette ville depuis des années et la deuxième plus grande manifestation pour soutenir l'ERA. D'un autre point de vue aussi cette manifestation fera date : elle a été appelée par une unité, jamais réalisée auparavant par le mouvement femme. Une grande partie de la manifestation était composée et dirigée par "l'Association contre la conscription obligatoire", par la "Ligue des femmes noires" et par d'autres organisations des nationalités opprimées aux USA. La présence de fortes délégations syndicales donnait également à cette manifestation son caractère exceptionnel. Nos camarades du Parti socialiste des travailleurs (SWP) ont toujours souligné dans le NOW, comme dans le mouvement ouvrier, la nécessité du lien entre les luttes des femmes et celles des travailleurs et ont dirigé leurs activités dans cette direction. Le dirigeant syndical W. Stevens de Detroit, du syndicat de l'automobile (UAW) a expliqué : "L'ERA est maintenant définitivement l'affaire du syndicat".

Plate-forme des féministes socialistes

Une nouvelle organisation de femmes est-elle née ? Non, la plate-forme des féministes socialistes que nous publions ci-dessous est avant tout un lieu où des femmes de différentes organisations du mouvement femme et de divers courants du mouvement ouvrier se rencontrent, préparent un travail en commun, coordonnent des activités et échangent des expériences. Plusieurs groupes de travail du mouvement de libération des femmes et des femmes du MLF se sont réunis pour réaliser cette plate-forme qui est aussi le résultat d'un week-end de discussion des MLFs. Ainsi dans différentes villes, dans les mois qui viennent, des rencontres locales auxquelles seront invitées toutes les femmes intéressées auront lieu pour discuter du projet de plate-forme et du catalogue de revendications qu'elle contient. Les propositions d'actions et de campagne pour les droits égaux sont en particulier à l'ordre du jour autour de revendications comme le droit à une formation professionnelle égale pour les femmes, qui est directement liée à celle de l'égalité des salaires. Ces discussions pourront alors être répercutées et prises en charge par les différentes organisations de femmes qui existent.

Ce projet de plate-forme constitue une tentative de dépasser les barrières organisationnelles actuelles du mouvement des femmes pour engager toutes les forces autour de campagnes unitaires sur des revendications féministes. Les femmes de la LMR y participent activement.

Les discriminations, les violences, les silences imposés aux femmes ont mis en mouvement des centaines, voire des milliers de femmes en Suisse ces 10 dernières années.

La bataille pour l'avortement libre et gratuit, puis celle pour une protection efficace de la maternité et celle pour les droits égaux sont les jalons qui ponctuent la lutte féministe à l'échelle nationale. Bien d'autres thèmes ont aussi mobilisé différents groupes, tels les centres femmes, les infirmes, maisons pour femmes battues, la dénonciation de viols et de toute violence faite aux femmes, l'homosexualité, le chômage et les discriminations professionnelles et salariales des travailleuses, les carences en infrastructures...

Ces luttes ne peuvent plus être ignorées et deviennent l'enjeu de batailles politiques, de confrontations parlementaires, d'actions et mobilisations de femmes. Cependant, elles ne rassemblent pas encore la majorité des femmes. Trop dispersées, trop divisées, les forces actives du mouvement féministe n'ont pas encore su tirer le maximum de leur impact, n'ont pas encore exploité leur potentiel.

Les regroupements ont chacun leur histoire, leurs expériences, voire leur région : MLF/FBB, OFRA, Femmes en lutte, commissions féminines syndicales, commissions femmes des partis, et une multitude de groupes locaux. La plupart de ces structures abritent plusieurs courants d'idées qui parfois, comme dans les MLF, risquent de se paralyser mutuellement. C'est de toutes ces expériences et de leurs limites que nous tirons les leçons. Nous cherchons à nous regrouper autour d'objectifs communs, au-delà des frontières organisationnelles actuelles.

L'initiative est née dans le MLF/FBB, la plus ancienne, la plus hétérogène, anciennement la plus "nationale" de toutes les composantes du mouvement des femmes. Le projet, que nous soumettons à discussion, est ouvert à toutes les femmes, indistinctement de leur appartenance à tel ou tel groupe de femmes, à un parti, à un syndicat.

Nous l'avons formulé comme une plate-forme. C'est aussi une contribution à la discussion qui se déroule dans le mouvement femmes et une base pour notre activité future de féministes socialistes.

L'OPPRESSION DES FEMMES

Nous vivons et comprenons notre oppression en tant que femmes en lien avec notre situation sociale de femmes salariées ou de ménagères.

Dès l'enfance, enfermées dans notre rôle de femmes et éduquées à notre future fonction de ménagère et de mère, nous vivons notre oppression dans l'éducation, dans la formation et plus tard sur notre lieu de travail (conditions de travail et salaires...), dans les assurances sociales aussi. Nous faisons l'expérience de notre oppression dans la sexualité, la famille, le ménage, et nous connaissons différentes formes de violences psychiques et physiques exercées contre nous, les femmes.

La majorité des femmes sont confrontées à ces problèmes. Ce sont aussi les nôtres. Nous voulons les placer au centre de nos activités féministes.

SE DEFENDRE, S'ORGANISER

Nous cherchons à favoriser l'auto-organisation des femmes autant que cela nous est possible : montrer que les femmes peuvent et doivent défendre elles-mêmes leurs intérêts, montrer aussi par notre propre travail, par les revendications que nous mettons en avant, par les campagnes et actions que nous menons (campagne en faveur du délai, travail pour la protection de la maternité), qu'il est possible que des femmes se défendent ensemble, qu'elles s'organisent soit dans des groupes de femmes autonomes, sur leurs lieux de travail, dans les syndicats, peut-être aussi dans les quartiers et les lieux d'habitation.

Chaque lutte des femmes a une double signification : contre l'exploitation capitaliste et contre l'oppression patriarcale.

Ainsi par exemple, les femmes organisées dans les syndicats ne doivent pas mettre à l'écart leurs propres revendications de femmes et défendre avec les collègues masculins les seuls intérêts communs de salariés. Au contraire, elles doivent affronter leurs compagnons de lutte à leur situation : double journée de travail, double oppression comme travailleuse et mère/ménagère, expériences souvent plus limitées et manque de confiance en soi.

Il serait donc faux de séparer les luttes économiques, politiques et féministes, cela ne ferait qu'affaiblir l'impact des revendications des femmes.

MOUVEMENT FEMME - MOUVEMENT OUVRIER : UNITE !

Nous voulons amener les diverses forces du mouvement des femmes, ses différentes tendances et groupes (mixtes et non mixtes, femmes des MLF, de l'OFRA, des groupes de lesbiennes, du PS, de la LMR, des POCH, du PdT, de Femmes en lutte, des syndicats) à travailler en commun, comme lors de la campagne maternité (travail unitaire entre organisations de femmes, comités de soutien mixtes, syndicats et partis de gauche). C'est ainsi que le poids politique de nos campagnes se renforce et que la mobilisation des femmes croît.

Et enfin ce ne sont pas simplement nos "problèmes de femmes", les hommes doivent contribuer à les résoudre



1 000 personnes environ ont manifesté à Berne, samedi 7 juin, leur soutien à l'initiative pour les droits égaux entre hommes et femmes. Le retrait du comité d'initiative de la mobilisation unitaire et les hésitations de l'USS n'ont certes pas facilité celle-ci, comme d'ailleurs l'extrême confusion qui règne aujourd'hui dans les débats sur la question des droits égaux, en particulier sur l'égalité salariale dans le privé. La présence de commissions femmes syndicales comme celle de nombreux syndiqué(e)s en fut d'autant plus positive.

avec nous. Nous recherchons donc l'unité entre le mouvement des femmes et le mouvement ouvrier pour que les revendications des femmes deviennent partie intégrante de la politique des syndicats et des partis ouvriers. Cela implique évidemment que nous luttons aussi contre le sexisme encore dominant dans les rangs du mouvement ouvrier.

Comme féministes socialistes nous estimons important et dans notre intérêt de renforcer le mouvement ouvrier car le droit à nous auto-organiser et à disposer de nous-mêmes, que nous revendiquons, implique en définitive une autre société, une société socialiste.

QUELLES ACTIVITES ? AUTOUR DE QUELLES REVENDICATIONS ?

En Suisse, le mouvement des femmes a réussi à porter sur la scène politique des questions féminines importantes. Avec nos luttes, nous avons obtenu d'une part que les partis de gauche et les syndicats prennent en charge nos revendications et de l'autre nous avons montré que l'émancipation des femmes n'est pour les partis bourgeois et le gouvernement que prétexte à propagande électorale et mots vides de sens.

Aujourd'hui, alors que les questions que nous avons soulevées sont discutées, au niveau des media, du parlement, dans le mouvement ouvrier et la population, il faut élargir notre influence pour surmonter l'isolement dans lequel se trouve encore le mouvement des femmes. Cette préoccupation détermine le choix de nos revendications et de nos activités, c'est-à-dire que nous nous occuperons avant tout des problèmes qui concernent la grande majorité des femmes de ce pays.

Pour une réelle protection de la maternité et pour le droit à l'avortement

Nous, femmes, n'avons toujours pas les droits les plus élémentaires : nous ne pouvons pas décider si et quand nous voulons avoir des enfants. Nous devons encore nous soumettre à des démarches humiliantes, dégradantes et coûteuses quand nous voulons avorter et nous sommes même criminalisées quand nous voulons, sur ces questions, décider de notre propre avenir.

Nous revendiquons une solution légale à l'avortement et une large information sur les moyens contraceptifs.

Et lorsque nous décidons d'avoir un enfant, alors tout soudain cela devient une affaire privée. C'est notre problème d'éduquer l'enfant, de trouver où et à qui le confier si nous devons ou voulons travailler. C'est aussi notre problème si les quelques droits des femmes enceintes au travail ne sont pas respectés.

Nous revendiquons une véritable protection de la maternité qui soit intégrée dans les contrats collectifs de travail. Nous revendiquons des crèches et infrastructures suffisantes, de qualité et bon marché.

Droits égaux pour les femmes et les hommes

Actuellement cette question est à nouveau au centre des débats politiques à cause de l'initiative, ce qui nous donne l'occasion de mieux faire connaître nos principales revendications à ce propos :

* Le droit à l'emploi pour tous et toutes; à travail égal, salaire égal

La majorité des femmes qui travaillent en plus de leur ménage le font par nécessité. Celles qui ne se satisfont pas du ménage doivent aussi avoir droit à un emploi qui réponde à leurs désirs. Il y a d'ailleurs beaucoup de femmes qui ne veulent pas fonder de famille ou qui sont divorcées. Les femmes obtiennent toujours les emplois les moins intéressants, elles gagnent toujours moins pour le même travail, et elles viennent après les hommes à l'embauche. En bref, nous obtenons un poste quand la conjoncture le permet, nous sommes utilisées pour faire pression sur les salaires et nous sommes donc considérées par nos collègues masculins comme des concurrentes.

Nous ne pouvons faire face à cette situation qu'en luttant dans les syndicats et les organisations de travailleurs pour y faire prendre en charge bien plus qu'actuellement nos revendications.

* Egalité des chances dans la formation professionnelle

Les discriminations sur le marché du travail commencent dans les écoles et les centres de formation. Nous devons continuer à mener la lutte à ce niveau. Nous sommes encore dressées à devenir ménagères et mises à l'écart de certaines branches dites "masculines" dans la formation. Nous sommes limitées à quelques professions, certaines nous sont même interdites alors que l'argument de la force musculaire n'a généralement aucun sens !

Nous prenons part à toutes les initiatives dont le but est d'améliorer les conditions de formation professionnelle pour les filles et les femmes.

Toutes ces discriminations cimentent le comportement sexiste des hommes envers les femmes, que ce soit dans la rue, dans la famille ou sur les lieux de travail. Aussi longtemps qu'elles subsistent, il ne nous est pas possible de trouver notre identité, nous serons toujours définies par rapport aux hommes. Nous engageons toutes nos forces dans le mouvement des femmes pour combattre l'oppression à ce niveau-là aussi car nous y sommes confrontées, tous les jours et partout.

Enfin, nous nous solidarisons aussi avec les autres luttes de femmes, même si nous ne pouvons pas y participer aussi fortement - par manque de forces.

Notre solidarité s'adresse aussi aux luttes de femmes dans d'autres pays : solidarité internationale active avec toutes les femmes en lutte contre leur oppression.

A propos de l'initiative antinucléaire :

L'UNITE DU MOUVEMENT ANTINUCLÉAIRE N'EST PAS UN JEU DE POKER

Les lecteurs des articles parus récemment dans la presse ont dû en retirer l'impression que le mouvement antinucléaire était composé de rigolos qui surestiment à tel point leurs forces qu'ils pensent qu'ils peuvent se permettre de lancer deux initiatives antinucléaires pratiquement identiques, sans avoir à craindre de susciter la confusion la plus totale dans tous les esprits. En tout cas, le lancement d'une initiative antinucléaire séparée par ceux qui "voulent apprendre aux réformistes à avoir peur" n'a pas d'autre résultat que le discrédit du mouvement antinucléaire et le désarroi chez tous ses sympathisants.

Que s'est-il passé ?

Le 19 avril, après la deuxième consultation dans le mouvement, la Fondation suisse pour l'énergie (FSE) et le World Wildlife Fund (WWF) ont rompu tous les efforts visant à l'unité et ont annoncé à la presse le lancement de l'initiative antinucléaire et de l'initiative sur l'énergie. Les événements se sont alors accélérés. Négocier ou non; quel compromis; qui, quand, où, à quelle réunion. Bref : les débats de tactique monopolisèrent l'attention et cachèrent les divergences de fond. Le lancement séparé d'une initiative antinucléaire a d'abord été compris comme un moyen de pression sur l'aile "modérée" du mouvement. Il s'agissait d'obtenir que la FSE et le WWF renoncent à vouloir coupler absolument l'initiative antinucléaire et l'initiative sur l'énergie. Il était absolument antidémocratique de vouloir coupler ces deux initiatives qui vont dans des directions différentes, et de briser ainsi l'unité générale derrière l'initiative antinucléaire en voulant exclure ceux qui refusent l'initiative sur l'énergie.

Il a finalement été possible d'obtenir que l'initiative sur l'énergie et l'initiative antinucléaire soient dissociées et la FSE et le WWF ont dû accepter une participation dans le comité de l'initiative antinucléaire de ceux qui refusent l'initiative sur l'énergie.

Qu'est-ce que l'unité ?

Malheureusement, quelques comités antinucléaires et les POCH ont vu dans cette mêlée, certes confuse, un grand jeu de poker, dans lequel il s'agissait soit de pouvoir prendre la direction du tout, soit de se retirer du jeu. A la base de cette vision des choses il y a une définition, à notre avis fautive, du mouvement antinucléaire. Si on ne compte dans le mouvement antinucléaire que les noyaux actifs, et non les centaines de milliers de gens qui sont aujourd'hui au moins sceptiques par rapport à l'énergie nucléaire, si on ne compte que les comités antinucléaires actifs dans les actions directes (c'est-à-dire la coordination nationale) et les organisations de l'extrême-gauche, et non toutes les organisations de protection de l'environnement (WWF, FSE, etc.) et les organisations traditionnelles du mouvement ouvrier (principalement le PSS, dominant dans la FSE), alors on ne peut qu'avoir la position qu'il faut se contenter de renforcer, de façon séparée, l'aile "active" et surtout ne pas s'allier, avec des compromis, aux écologistes et aux réformistes,

La LMR n'est pas de cet avis. La seule force sociale qui peut renforcer de façon décisive la lutte contre le programme atomique, c'est le mouvement ouvrier. Il est significatif que le programme nucléaire français n'a été un tant soit peu menacé que depuis qu'une grande centrale syndicale, la CFDT, participe à la lutte antinucléaire, même si c'est de façon hésitante. Certes, la classe ouvrière est passive dans la lutte de classes en Suisse. Mais il ne

faut pas en tirer la conclusion que le mouvement ouvrier est inexistant. Sa passivité correspond à la ligne du PSS et des directions syndicales. C'est pourquoi il est décisif d'arriver à répercuter chaque bataille politique au sein des syndicats et du PSS pour les entraîner dans la lutte. Cela a été réussi lors de la



L'unité du mouvement antinucléaire est largement à l'origine de sa capacité de mobilisation (ici la marche de Pentecôte 1978).

lutte victorieuse contre la PFS et la TVA, lors du vote presque victorieux de l'initiative "pour le contrôle démocratique du nucléaire". Cela n'a pas réussi lors de la lutte contre la nouvelle loi atomique et lors du vote de l'initiative pour les 40 heures. Nous en tirons deux conclusions : il faut renforcer politiquement le mouvement ouvrier; il est suicidaire de vouloir mener une politique en le contournant. Ceux qui lancent l'initiative antinucléaire séparée, l'aile pseudo-radical, contournent le mouvement ouvrier. Les écologistes-réformistes le font aussi en lançant une initiative sur l'énergie qui signifie une politique de l'énergie sur le dos des salariés.

Evidemment une unité n'est possible qu'à deux conditions : les objectifs de la lutte unitaire doivent être corrects et il ne doit pas y avoir d'unité avec l'ennemi, avec la bourgeoisie, le lobby atomique. Pas d'unité avec la bourgeoisie, car le mouvement ouvrier doit s'organiser de manière indépendante s'il veut rompre avec la politique de collaboration de classe. Pas d'unité pour des revendications comme l'impôt sur l'énergie qui sont contraires aux intérêts des travailleurs, même si les directions bureaucratiques des organisations ouvrières réformistes soutiennent volontiers de telles revendications et portent la division dans la classe ouvrière pour rester de sages "partenaires sociaux" de la bourgeoisie.

Contre l'initiative sur l'énergie

Une unité en faveur de l'initiative sur l'énergie est pour nous exclue car l'impôt sur l'énergie qu'elle prévoit est directement opposé aux intérêts de la classe ouvrière. Une année après avoir rejeté la TVA, les travailleurs devraient s'accorder d'un nouvel impôt indirect qui, comme tous les impôts indirects, frappe les consommateurs et pas

ceux dont les revenus sont assez élevés pour qu'ils puissent en investir une partie; un impôt dont le produit serait versé par la Confédération en subventions à des trusts comme BBC pour leur permettre de faire de la recherche (nous disons du profit) dans les énergies nouvelles. L'initiative sur l'énergie réclame outre cet impôt un approvisionnement en énergie décentralisé. Cela ne correspond pas forcément aux options d'une politique de l'énergie dans l'intérêt des travailleurs. Une décentralisation de cette sorte, sans conditions supplémentaires, ne signifie pas une production d'énergie plus rationnelle et respectueuse de l'environnement,

pas qualitativement de l'autre par son contenu. Vouloir monter en épingle la petite différence de contenu, c'est exactement avoir la démarche d'isolement dans le purisme qui a été si néfaste aux antinucléaires suédois. L'indignation légitime que l'on ressent devant les manœuvres et les chantages de la FSE et du WWF n'est pas la base suffisante pour une bonne politique. Une vision restrictive et sectaire de qui est le mouvement antinucléaire et qui ne l'est pas empêche d'améliorer le rapport de forces en faveur des antinucléaires.

3) Nous proposons à la coordination nationale des comités antinucléaires de mener une campagne claire contre l'initiative sur l'énergie et les méthodes de ses promoteurs et pour l'unité derrière l'initiative antinucléaire. Il faut s'efforcer de gagner le mouvement ouvrier à

cette position, d'ici la votation. Nous pensons qu'il faut se distancer du lancement séparé de l'autre initiative antinucléaire et appeler à ne pas la signer. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de renforcer l'influence de la CN chez les antinucléaires modérés et dans le mouvement ouvrier.

4) Nous pensons qu'il faut diffuser dans le mouvement antinucléaire une conception de la politique de l'énergie qui soit anticapitaliste et dans l'intérêt des travailleurs. Une conception marxiste. La revendication de nationalisation (c'est-à-dire d'expropriation) de l'ensemble du secteur de l'énergie doit devenir la colonne vertébrale d'une politique énergétique qui ne soit plus dictée par les lois de la concurrence et par la recherche du profit.

R. S. / Vincent

ARMÉE :

LE RS 80 A DU MAL A PASSER !

Le nouveau règlement de service (RS 80), qui représente une attaque en règle aux derniers droits démocratiques dont disposaient encore les soldats et introduit la garde armée (cf. la brèche no 212), rencontre une opposition diffuse mais croissante.

Ainsi, à plusieurs reprises, des soldats ont refusé, soit individuellement soit à plusieurs, de poser la garde avec munition de guerre. En outre, des pétitions de plus en plus nombreuses sont adressées au chef du DMF, G.-A. Chevallaz :

- 143 soldats, du groupe obusiers 56 "expriment leur sentiment de malaise face à la garde posée avec des munitions de guerre";
- 37 soldats (sur 51) sanitaires de montagne de la cp III/12 ont envoyé une pétition du même genre;
- environ 50 soldats et sous-officiers, de la cp EM chars 6 demandent l'annulation de cet ordre car ce n'est pas la tâche d'une institution de l'Etat d'"attiser un climat de violence par un ordre exagéré".
- entre 120 et 150 soldats du groupe sanitaire motorisé 1 réclament non seulement l'abrogation de la garde armée, mais aussi de tous les articles qui suppriment les droits démocratiques et politiques à l'armée.

Dans le "civil" aussi, les réactions n'ont pas tardé. Et pas seulement dans les communes touristiques qui voient fuir leur clientèle, effrayée par l'affiche de mise en garde (Halte, sinon...).

A Vernier, par exemple, lors d'un exercice avec garde armée dans une école, des parents d'é-

lèves et les enseignants, soutenus par la Société pédagogique genevoise, protestèrent vigoureusement. Malgré les affirmations fallacieuses des notables locaux, cette réaction a eu un très large écho dans la population.

Le mouvement ouvrier n'est pas non plus resté complètement inactif; à Bâle, le groupe de travail contre le RS 80 a publié une déclaration intitulée "Non au nouveau règlement de service" et signée par le PdT, les POCH, la LMR, l'OCS, la Jeunesse socialiste, l'Association de jeunesse Che, le Manifeste Démocratique et la Bürgerinitiative Basel.

A Lausanne, un débat contradictoire (cf. encart) a été organisé par le Groupe de travail contre le RS 80, qui regroupe, outre des militants individuels, des membres du PS, du POP, de la LMR, de la JS, de la JC, de Spartacus et de "Front rouge".

La hiérarchie militaire semble, du moins partiellement, prendre conscience de ces oppositions. Chevallaz et ses sous-ordres font quelques concessions (verbales, bien sûr !) apaisantes : ne vient-on pas d'apprendre que l'affiche de mise en garde a été "utilisée à mauvais escient" et qu'elle a "dramatisé la situation" ? Mais sur le fond, la position des têtes galonnées reste la même.

Raison de plus pour continuer à lutter contre le RS 80.

Teufel

Lausanne : des officiers si compréhensifs...

Une centaine de personnes, dont une escouade de choc des officiers vaudois, ont assisté au débat contradictoire sur le nouveau RS 80, avec D. Margot (lieutenant-colonel et conseiller de Chevallaz), F. Chaudet (société vaudoise des officiers et accessoirement membre de l'association d'extrême-droite Libertas), F. Morel (PS) et un représentant du Comité de Soldats.

Le vernis de compréhension et d'ouverture des deux représentants de la hiérarchie (Margot : c'était une erreur de ne pas intégrer de soldats à la rédaction du RS; Chaudet : le DMF se trompe lorsqu'il prétend que le droit de pétition n'existe plus) a rapidement fait place — lorsque des questions plus fondamentales ont été abordées — aux bonnes vieilles habitudes de ces gens-là.

C'est avec une vigueur inaccoutumée que le rôle de gendarme de l'armée a été souligné, comme le refus de reconnaître un droit quelconque au Comité de caserne et de soldats. Il est vrai que l'un ne va pas sans l'autre...

Congrès extraordinaire de l'OCS

"LE MOUVEMENT MARXISTE-LENINISTE EST UN CADAVRE POLITIQUE"

C'est en ces termes qu'un dirigeant zurichois de l'Organisation Communiste de Suisse (OCS) tire le bilan de "l'échec de notre conception du parti" à la veille du Congrès extraordinaire de la principale organisation maoïste de Suisse. Il précise : "L'OCS comme OCS, avec ses références fondamentales, ne devrait plus exister au-delà de ce Congrès". Le Drapeau Rouge (organe de l'OCS en français), dont la parution a été suspendue jusqu'aux décisions du Congrès, explique que cette crise, qui ébranle toute l'OCS, est due à des divergences "d'autant plus profondes que nous nous sommes montrés incapables, ces dernières années, d'évaluer correctement l'évolution de la situation politique mondiale et celle de la Suisse".

Deux ans exactement après l'annonce de l'unification des organisations maoïstes que l'OCS avait engagée, cette crise porte un coup très dur — et peut-être définitif — au "mouvement marxiste-léniniste".

Comme le reconnaît le dirigeant zurichois de l'OCS (Der Kämpfer, 18 avril 80), qui a connu toutes les phases de ce mouvement depuis l'essai d'unification de la "Conférence de Berne" (RAZ, CLP, RGB) jusqu'à celui de l'OCS, ces échecs répétés mettent en cause les références mêmes des organisations maoïstes : "Au fond, le

mouvement m.l. s'est fondé sur deux points communs : l'accord sur une estimation positive plus ou moins commune de la IIIe Internationale et la référence stricte aux positions du PC de Chine (...). Plus les camarades de l'OCS se sont engagés dans cette politique et dans la lutte de classe, plus ils ont dû remettre en cause les fondements qui étaient les leurs (...). Même notre référence au PC chinois est devenue impossible. Nous devons maîtriser maintenant l'hypothèque de la bande des quatre, à laquelle nous nous sommes avant tout référés. On peut juger bon-

ne ou mauvaise une telle réorientation, mais elle ne s'est pas faite en tout cas sans heurts en Chine et elle ne pourra l'être non plus sans heurts chez nous."

La référence au PC chinois

L'évolution récente de la politique de la bureaucratie chinoise dérouta ces camarades. Rappelant la reconnaissance de Tito (longtemps dénoncé comme un traître), la rupture avec l'Albanie, la réhabilitation de Liu Chao Chi, l'invitation du "principal ennemi du révisionnisme moderne" Berlinguer, Le Drapeau Rouge constate que partout ces développements obligent les organisations maoïstes "à redéfinir les fondements politiques et idéologiques de leur existence".

Y parviendront-ils ? L'éclatement récent du mouvement maoïste en Allemagne, dont une part importante s'est fondue dans un parti interclassiste — les "verts" écologistes — et les tendances très fortes à la dissolution des organisations maoïstes laissent présager que non. Le débat se situe, le plus souvent, entre le maintien d'un parti dogmatiquement lié à ses références, malgré vents et marées, et l'abandon pur et simple de tout ce passé. La section bernoise critique par exemple vertement les camarades zurichois, appelant à trancher au plus vite "le débat entre la ligne prolétaire et la ligne bourgeoise dans l'OCS", selon les vieilles méthodes de ce courant pour qui tout désaccord a toujours été aussitôt taxé (comme chez les staliniens) de "ligne bourgeoise" dans le mouvement ouvrier.

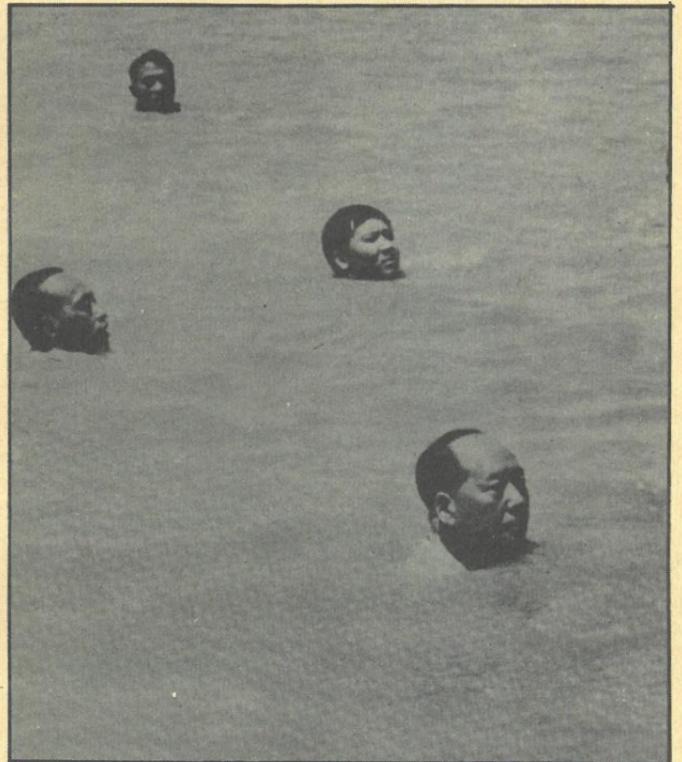
A ce compte, le débat risque de n'être guère fructueux et de ne pas conduire à une "redéfinition" effective de l'orientation politique. Car pour en sortir, et redéfinir une stratégie révolutionnaire sans rejeter pour autant les acquis du marxisme, il faut avoir le courage de s'en prendre à la confusion principale qui a caractérisé, dès le départ, le "marxisme-léninisme" à la politique intérieure et extérieure du PC chinois.

Le marxisme se fonde sur l'analyse objective des rapports sociaux et des classes sociales, en se gardant rigoureusement de les confondre avec la politique d'un Etat, même si celui-ci est le résultat d'une révolution socialiste victorieuse. C'est le stalinisme qui a systématiquement introduit cette confusion, pour défendre les intérêts particuliers de la bureaucratie au pouvoir en URSS. C'est ainsi que les PC ont toujours conçu que la "défense du socialisme et de la paix" passait, prioritairement, par la défense de la "patrie socialiste" et toutes les péripéties contre-révolutionnaires de sa politique internationale.

Sur ce plan, la politique du PC chinois n'a guère été différente (d'où sa référence à Staline !). Sa critique du "social-impérialisme" de l'URSS, caractérisé comme le "principal fauteur de guerre", exprime les intérêts nationaux de la bureaucratie qui dirige l'Etat ouvrier

chinois, mais non pas les rapports sociaux réels qui déterminent la situation internationale. Un seul exemple suffit à le montrer, pour comprendre la déroute que cette méthode suscite dans l'OCS. Du point de vue des intérêts diplomatiques de la direction chinoise, une alliance de toutes les forces — bourgeoises comme ouvrières — contre les "deux superpuissances" apparaîtrait comme un moyen d'assurer la stabilité de sa position internationale comme intérieure. D'où la fumeuse "théorie des trois mondes" qui divise la planète en "camps" selon les degrés d'alliances possibles de la Chine. L'OCS a théorisé cela en méthode pour "comprendre la stratégie actuelle de la révolution prolétarienne dans le monde" (Déclaration de 1978, Drapeau Rouge, 1er mai 1978). Erreur catastrophique dont elle paie le prix !

la base est socialisée) qui sont des excroissances du mouvement ouvrier (et non des agents directs de la bourgeoisie) et pourtant le dévient constamment de ses objectifs révolutionnaires. Si les PC, et après eux toutes les directions réformistes du mouvement ouvrier, sont "le principal ennemi" de classe, on voit à quelles aberrations cela peut conduire : au lieu de développer une politique de front unique des organisations ouvrières (qui permet aux travailleurs à la fois d'unir leurs forces contre la bourgeoisie et de faire leurs comptes avec la politique de leurs directions réformistes), l'axe prioritaire devient la dénonciation des "nouveaux bourgeois" dans le mouvement ouvrier ! La conséquence de cette méthode a été de rendre extrêmement difficile le travail de militants de l'OCS dans les syndicats, après une re-



Pris dans les courants fluctuants de la politique étrangère de la bureaucratie chinoise, le maoïsme helvétique a rapidement cessé d'y être comme un poisson dans l'eau.

Car dans cette logique, elle se trouvait acculée à défendre l'indépendance nationale de la Suisse (contre les super-puissances) comme si cette perspective correspondait à la tâche centrale de la révolution prolétarienne en Suisse. Plus cohérent que l'OCS, le PCS de la même obédience en est ainsi venu à soutenir les crédits militaires de Bührle, comme le dernier venu des sociaux-démocrates... Quant à l'OCS, cette politique l'a conduite à rechercher systématiquement l'alliance avec des "forces populaires" même bourgeoises (la section de Bâle appelant par exemple à voter pour l'Alliance des Indépendants), entretenant ainsi la vieille politique de tous les partis ouvriers réformistes selon laquelle la classe ouvrière peut se renforcer en s'alliant avec une partie de la classe qui l'exploite. On comprend dès lors que l'OCS commence à se demander ce que signifie le mot d'ordre "pour une Suisse indépendante et socialiste"...

Les désastres du "social-fascisme"

La plus grande confusion créée par cette théorie a cependant été l'évaluation des Partis Communistes comme des "nouveaux partis bourgeois", de type "social-fasciste". Elle ne permet en effet pas de comprendre un phénomène pourtant central de notre époque : la formation de bureaucraties ouvrières (dans les syndicats ou dans un Etat dont

connaissance tardive de la nécessité d'y militer et de les construire. C'est ainsi que l'OCS ne vit dans le "Manifeste 77" qu'une manœuvre de nouveaux traîtres (position qu'elle atténua par la suite), sans comprendre comment, avec la crise, des différenciations nouvelles se manifestent dans les syndicats, même dans leur appareil réformiste, qui permettent de promouvoir une bataille pour une politique de classe. L'incompréhension de tels phénomènes, dans un pays comme la Suisse où le degré d'activité directe des travailleurs est faible, a conduit l'OCS à espérer faussement une renaissance rapide du "mouvement gréviste", qui allait balayer les "nouveaux bourgeois" qui dirigent les syndicats... De même, en ne voyant dans le Parti du Travail et les POCH que des "social-fascistes", l'OCS se retrouvait en dehors d'une campagne unitaire du mouvement ouvrier contre la PFS.

La crise que traverse aujourd'hui l'OCS remet ouvertement en cause toutes ces références erronées. Mais le risque est grand que ces camarades essaient encore de s'y accrocher pour juger de leur propre crise. Une telle méthode ne peut que conduire à une déroute encore plus grande, conduisant à rejeter toute critique du réformisme pour finir soit dans son giron, soit même dans l'abandon pur et simple de toute activité politique.

M. T., 10. 6. 1980

NEUCHÂTEL :

ELECTIONS COMMUNALES : L'ÉCHEC DE LA DROITE

La campagne électorale a été marquée par une polarisation gauche-droite, du moins au niveau des discours; sur le plan électoral, cela s'est traduit par une progression du Parti socialiste, la chute du Parti radical qui se présentait comme un parti du centre et l'affirmation plus marquée du Parti libéral qui, pour sa part, a tenu un discours de droite caractéristique. Les ambitions électorales de la bourgeoisie étaient claires et explicites : progresser partout et en particulier reconquérir la majorité dans les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, administrées de longue date par une majorité de gauche (PS/POP).

Objectif raté : c'est la gauche (essentiellement le PS) qui a progressé partout, dans les villes et les campagnes. Le Parti socialiste se confirme comme premier parti cantonal. Par rapport aux élections communales de 1976, le POP a légèrement reculé dans les montagnes : il perd un siège au Locle et un autre à La Chaux-de-Fonds. Quant à la LMR qui se présentait pour la première fois aux communales, elle réalise un score semblable à celui des élections nationales : 1,6 o/o à Neuchâtel (117 listes) et 1,8 o/o à La Chaux-de-Fonds (190 listes). L'appareil POP-LMR en ville de Neuchâtel n'a pas permis d'atteindre le quorum de 10 o/o nécessaire pour placer un candidat (POP et LMR obtiennent ensemble 6,4 o/o des voix).

Le vote pour le PS et le POP : un vote utile ?

L'avance du PS exprime à sa manière la volonté des travailleurs de s'opposer à la bourgeoisie; les voix qui se sont reportées sur ce parti ne signifient pas toutes un accord avec la politique de collaboration de classe qu'il pratique. Et si nous enregistrons avec satisfaction la progression du PS, c'est justement que nous y voyons une volonté ouvrière de refuser la politique de la bourgeoisie. Mais le fait est que le PS va utiliser ces voix comme caution à sa politique traditionnelle

de collaboration.

Le recul du POP s'explique par les difficultés de renouvellement de ce parti et par le fait qu'il est lui aussi profondément impliqué dans la gestion des communes aux côtés de la bourgeoisie.

Les résultats de la LMR sont positifs, principalement à La Chaux-de-Fonds où le poids de la campagne de la gauche réformiste pour un vote prétendu utile était très fort; toute leur campagne a joué sur le fait que la majorité de gauche était en danger. Le fameux réalisme du PS et du POP n'est heureusement pas partagé par tous, preuve en est le nombre de bulletins LMR et les nombreux reports de candidats LMR sur les listes du PS et du POP (S. Loup obtient plus de 400 suffrages et H. Jeanneret 393).

Mais forts de leur succès électoral, les réformistes vont poursuivre une politique qui n'a pas pour objectif le renforcement du mouvement ouvrier dans les syndicats et sur les lieux de travail, ni la satisfaction prioritaire des exigences ouvrières. Les voix portées sur nos listes affirment clairement un autre choix : les 40 heures immédiatement, les droits politiques pour les immigrés, les droits égaux entre hommes et femmes, le droit à une formation professionnelle effective pour tous, en un mot la défense intransigeante des revendications ouvrières. Voilà le vrai vote utile.

corresp. NE

POLOGNE :

J. Kuron nous parle de l'opposition

Jaček Kuron est certainement l'un des plus célèbres représentants de l'opposition polonaise. C'est dans les années 60 qu'il s'est fait connaître comme co-auteur de la "Lettre ouverte au Parti ouvrier unifié polonais", parue aussi en Occident et qui lui valut trois ans de prison. Peu après sa sortie de prison, il participa au bref "mars 68" polonais et se retrouva derrière les barreaux. Il fait partie des fondateurs du KOR (Comité de défense des travailleurs), en 1976. C'est au début d'avril 80 que nous avons eu une discussion d'une heure avec lui, dans un appartement de Varsovie. En voici les éléments principaux.

Défense des droits démocratiques d'abord

Question : On a l'impression que vous avez évolué depuis la "Lettre ouverte". Certains disent même que vous auriez opéré un recul...

Kuron : Je crois que j'ai plutôt fait une avance. Certes, le KOR n'a pas d'unité idéologique; ce qui nous unit est d'abord l'engagement moral de notre activité de défense, mais aussi un programme, disons, de défense des droits de l'homme, des droits démocratiques. L'unité sur cette base va se poursuivre un bout de temps, car il n'y a pas place pour des divergences politiques dans une société où la lutte pour les droits élémentaires est à l'avant-scène. (...) Nous divergerons lorsque se posera la question de définir un nouvel ordre social : alors le KOR n'aura plus de raison d'être.

Question : Mais quel est votre avis sur le programme d'opposition communiste que vous aviez défini à l'époque et quelle analyse faites-vous aujourd'hui du système en Pologne ?

Kuron : A l'époque, Modzelewski et moi pensions que cette "Lettre ouverte" représentait un véritable programme communiste. Nous nous référons d'ailleurs à Lénine, le Lénine de l'époque du flirt avec les anarchistes. D'où l'aspect anarcho-syndicaliste de notre programme d'alors. Nous mettions par exemple l'accent sur la planification démocratique. Ce que je défends toujours. Cependant nous avons commis l'erreur, comme bien d'autres adeptes de l'extrême-gauche, de négliger l'importance de la démocratie parlementaire, en tant que structure politique garante de toute forme de démocratie. Là, j'ai vraiment changé.

"La démocratie parlementaire est nécessaire"

Question : Dans la "Lettre ouverte", votre programme visait le développement des conseils. Ne pensez-vous pas que des conseils peuvent remplacer le parlement ?

Kuron : Non, la démocratie parlementaire est nécessaire; c'est dans son cadre que des mouvements sociaux peuvent se développer, s'organiser de manière autonome et ainsi limiter les pouvoirs de l'Etat. (...) Le caractère hypermarxiste de notre "Lettre" m'avait fait perdre de vue la question des nationalités et de l'indépendance nationale, ce qui est pourtant essentiel pour la société polonaise. Autant dire que les critères de notre analyse étaient faux.

Question : On entend dire que l'opposition polonaise n'est pas à même de changer réellement quelque chose. Qu'en pensez-vous, eu égard au KOR ?

Kuron : Cela revient à préciser notre conception de l'opposition. Qu'avons-nous commencé à faire avec le KOR ? A nous auto-organiser. Nous voulons que la société s'auto-organise : des syndicats libres, des comités d'autodéfense paysans, des comités étudiants de solidarité, des collectifs de presse, etc. Notre programme vise donc à saisir dès maintenant certaines occasions d'expériences sociales. Par exemple, le comité d'autodéfense de Zbroszy Duży près de Radom, qui regroupe plus de douze villages, permet de répondre à une série de besoins des villageois; il leur permet de résister, car le pouvoir politique en Pologne est si faible qu'il doit baisser les bras et laisser faire, dès le moment où il ne parvient pas à briser le mouvement d'auto-organisation.

Voilà un des facteurs de cette société auto-organisée. Un autre, c'est de briser le monopole de l'information, et donc son corollaire, le monopole des décisions du pouvoir. C'est ainsi que dans ces groupes dont j'ai donné un exemple, on peut répondre à certains besoins de la société sans devoir s'adresser à l'Etat central. On peut par exemple éditer des livres en échappant à la censure, on peut organiser des cours de formation, des clubs de discussion, etc.

Un monopole totalitaire

Il y a donc la possibilité de briser peu à peu le monopole totalitaire. De ce point de vue, aujourd'hui déjà, l'action de l'opposition

amène des changements notables. Des comités d'autodéfense paysans apparaissent. Bon, là il y a un problème : car certaines questions d'ensemble concernant l'agriculture ne peuvent être résolues que dans l'organisation de tous les villages. A mon avis, dès qu'il existe, disons, une douzaine de comités paysans fonctionnant bien, on devrait les réunir, et définir ensemble un programme de lutte par rapport à l'organisation coopérative officielle; et il devrait être possible de gagner la lutte à ce niveau. Même chose pour la mise sur pied de syndicats libres.

Question : Alors, vous estimez qu'il est possible de s'emparer des syndicats officiels ?

Kuron : Oui. Certes, il n'est pas question pour le moment de s'en emparer dans leur totalité. Mais voyons les choses concrètement : le comité de fondation des syndicats libres sur la côte baltique est très dynamique; il édite un journal, "Robotnik Wybrzeża". Il s'agit de dix-vingt personnes, qui apparaissent publiquement, signent des appels et qui rencontrent un écho énorme dans les docks de Gdansk. Pourtant il ne s'agit pas qu'ils créent maintenant un syndicat libre des docks. Je pense que c'est plus simple et plus efficace, que cela ouvre de meilleures perspectives, si, au moment voulu, ils interviennent pour la défense des intérêts des salariés dans la campagne pour l'élection des conseils d'entreprise. Et ils gagneraient simplement ces élections.

Mais pour y parvenir, il faut absolument une organisation indépendante, dotée d'un programme, d'une presse (...) Les commissions ouvrières des ports de Gdansk et de

Stettin, en 1971, sont de bons exemples. Les choses étaient allées si loin que les dockers s'étaient donné une organisation indépendante. Pourtant ils furent écrasés. Pourquoi ? A mon avis, parce qu'ils n'avaient pas assez d'écho dans la société polonaise. Aujourd'hui, l'organisation de l'opposition permet de trouver un tel écho. (...)

Tout peut arriver...

Question : Il semble que la crise économique est profonde en Pologne, plus que dans les autres pays du COMECON, et que des mesures d'attaque au niveau de vie sont prévues. Peut-on attendre des mouvements de résistance comme en 1970 et 1976 ?

Kuron : Cela peut se produire à tout instant. Ce danger — j'emploie ce terme à dessein car nous ignorons combien de travailleurs perdent la vie en 1970. Des centaines en tout cas. Et depuis rien n'a vraiment changé. — est toujours actuel, car la crise est vraiment profonde et la haine accumulée immense. Le fossé entre le pouvoir et la société s'approfondit. Mais, pour nous, il ne s'agit pas de pousser à des flambées de violence, mais plutôt à la création de comités d'autodéfense. Nous préférons que les gens s'organisent dans les usines, plutôt qu'ils boutent le feu aux bâtiments du Parti. Nous sommes pour des grèves d'avertissement, des occupations, mais pas d'actes de désespoir, car un soulèvement nécessite que les gens soient préalablement prêts à agir de façon coordonnée et organisée. Le KOR s'est clairement exprimé : il souhaite que les travailleurs empêchent les actes de destruction. Mais la politique de l'Etat est telle que tout est possible... (...)

Vers un vaste mouvement de revendications

Question : Une dernière question. Qu'attendez-vous pour ces prochaines années, disons ces deux prochaines années ?

Kuron : J'ai l'espoir que notre programme permettra l'apparition d'un vaste mouvement de revendications sociales. Que le pouvoir soit amené à des concessions, qui renforceront la volonté d'auto-organisation dans la société et créeront des conditions pour que les syndicats redeviennent d'authentiques instruments des travailleurs.

Cela dit, je crois que le processus de dégénérescence du pouvoir, de l'appareil, des individus est allé si loin qu'on est plus proche d'un suicide de ce pouvoir que de sa régénérescence. Dès le moment où des syndicalistes libres seront élus dans les conseils, le pouvoir n'aura que deux possibilités. Soit il se battra politiquement et, en cas de défaite, reconnaîtra les faits; soit il frappera immédiatement et arrêtera une douzaine de "meneurs". Dans ce cas, il pourrait se produire des événements dont le pouvoir n'aurait absolument plus le contrôle.

Sur les réponses de Jaček Kuron

Les réponses de Jaček Kuron peuvent sembler fort générales. A notre avis, elles reflètent les difficultés d'une opposition qui n'a mordu que marginalement sur la classe ouvrière polonaise. Kuron est un représentant de l'opposition socialiste en Pologne. A cet égard, au-delà du soutien que nous apportons à la lutte du KOR, nous faisons ici quelques commentaires. D'abord, dans son analyse, tout contenu de classe de la domination bureaucratique ainsi que du mouvement qui veut l'éliminer est absent. Kuron utilise le terme de "totalitarisme" pour désigner le phénomène de fond; il estime que des mouvements sociaux se développant par étapes vont peu à peu grignoter ce système totalitaire. Mais la force sociale capable d'opérer une socialisation démocratique dans le pays, un bouleversement considérable, n'apparaît pas clairement.

Ensuite, le problème du parlementarisme. Pour Kuron, le parlement est une nécessité pour qu'existent des mouvements sociaux et que soit limité le pouvoir central de la bureaucratie. Pour lui, les conseils ouvriers ne constituent pas une alternative. Comme d'autres opposants, il tire une conclusion négative du fait que ces conseils, en 1956, n'ont pu passer des conseils d'entreprise à un système de conseils au plan national. Mais c'est la bureaucratie (qui n'avait jamais perdu le contrôle des décisions centrales) qui les a bloqués et qui les a réduits au rôle de croupions qu'ils ont encore aujourd'hui. Ce que Kuron ne voit pas, c'est que les conseils ne sont pas condamnés à cette dégénérescence par essence, mais à cause du cadre stalinien qui subsiste.

Enfin, Kuron met sur le même plan les mouvements sociaux des paysans et des ouvriers, sans voir que la paysannerie ne constitue pas une classe unie, qu'elle est profondément morcelée et que seule la classe ouvrière polonaise est à même d'assurer la socialisation démocratique souhaitée, grâce à ses moyens de contrôle directs de la production. Aussi Kuron réduit-il la perspective d'un changement à celle de l'auto-organisation progressive des milieux sociaux les plus divers, sans définir le cadre politique d'ensemble permettant une société véritablement autogérée.

A. H.



Les travailleurs des chantiers navals de Gdansk, colonne vertébrale de la lutte antibureaucratique en Pologne.

COREE DU SUD :

LE PEUPLE SE LÈVE !

Depuis l'assassinat du dictateur Park en octobre 1979 par les propres mains du chef de ses services secrets, la Corée du Sud a connu une crise politique ininterrompue. Des grèves ouvrières, une montée généralisée du mouvement étudiant, des manifestations populaires se sont succédées. Elles ont culminé dans le véritable soulèvement urbain de Kwangju, ville de 800 000 habitants, capitale de la province de Cholla, dans le sud-ouest du pays. Cette ville a été pendant une semaine entièrement sous le contrôle de la population qui, ayant désarmé la garnison locale et la police, a constitué un comité de salut public et de nombreux comités de quartier, certes divisés entre eux, les plus radicaux voulant conserver les milices armées et se défendre contre l'armée qui encerclait la ville, les comités bourgeois cherchant avant tout à "désarmer les éléments incontrôlables" pour négocier la reprise pacifique de la ville par l'armée.

Bien que la lutte se soit étendue à d'autres villes dans le sud du pays — on a parlé d'une quinzaine, chiffre qui n'a pourtant pas été confirmé — la situation insurrectionnelle de Kwangju est pour le moment l'exception et non la règle. Cela facilite évidemment la répression sanglante, l'armée pouvant pour le moment concentrer ses forces sur le principal foyer insurrectionnel.

Les revendications démocratiques au premier plan

La lutte est avant tout centrée sur des revendications démocratiques immédiates. Après l'assassinat du général Park, qui avait régné pendant 18 ans en maître absolu sur le pays, les dirigeants de l'armée avaient promis une démocratisation, fût-elle limitée et prudente. L'impérialisme américain exerça une pression dans le même sens. L'armée était pourtant fort divisée à ce propos, divisions qui datent déjà d'avant l'assassinat de Park et qui ont bien pu le provoquer. Tout ceci ne fit qu'accroître la crise de direction politique bourgeoise.

Les principaux mots d'ordre des manifestants sont : la levée de la loi martiale (en vigueur depuis l'assassinat de Park, malgré les promesses faites de tolérer des activités politiques "pluralistes"); des élections générales rapides; la démission du général Chon Seung Hwa, le nouvel "homme fort" de la Corée du Sud et le successeur de Kim Jae-kyu, le meurtrier de Park, à la tête de la CIA sud-coréenne; la libération des dirigeants de l'opposition arrêtés, avant tout de Kim Dae-jung, chef du principal parti d'opposition.

C'est d'ailleurs l'arrestation des dirigeants politiques, le 15 mai, et la répression sanglante opérée par les parachutistes qui ont radicalisé les manifestations étudiantes, contrôlées jusque-là par l'opposition bourgeoise.

Car il ne faut pas s'y tromper : à part des explosions locales spontanées, l'opposition politique à la dictature militaire est jusqu'ici dirigée par des forces libérales-bourgeoises d'inspiration avant tout chrétienne dont Kim Dae-jung est la figure de proue. Ancien candidat à la présidence de la République ayant presque battu Park, Kim avait été l'objet de mesures de répression cyniques de la part de la dictature, mesures culminant dans son enlèvement par la CIA sud-coréenne au Japon. Cela provoqua un scandale international d'une telle ampleur que cela empêcha son assassinat. Park avait eu manifestement l'intention de le faire assassiner et le fit pour de nombreux adversaires moins connus et moins bourgeois que Kim !

Cette hégémonie momentanée de la bourgeoisie sur l'opposition s'explique fondamentalement par deux facteurs : l'effondrement des forces du PC et de l'extrême-gauche après la guerre de Corée des années 1950-53, sous l'effet d'une répression féroce et du discrédit profond du régime de Kim Il-Sun aux yeux des masses populaires sud-coréennes; l'arrivée massive et rapide de la population d'origine rurale dans les villes sous l'effet de l'expansion économique des années 60 et 70, qui rendit difficile la construction d'organisations de masse avec une certaine continuité.

Un "miracle économique"...

Sans doute, l'expansion du capitalisme sud-coréen a été un des "miracles économiques" — avec celui du Brésil — dont l'impérialisme a le plus tiré gloire au cours des dernières décennies. Elle est impressionnante, dans le domaine industriel comme dans le domaine agricole.

La Corée du Sud est devenue la troisième puissance industrielle de l'Asie capitaliste en chiffres de production absolue, derrière le Japon et l'Inde, et la deuxième relativement à la population, derrière le Japon. L'industrie, qui démarra dans les branches d'industrie légère, s'étendit rapidement vers l'industrie lourde, la sidérurgie, la construction navale, l'automobile, la construction de machines même. Au début, surtout appuyée par des crédits des banques japonaises (et dans

une moindre mesure par l'afflux de capitaux américains et européens, elle a pris progressivement de plus en plus d'indépendance, s'articulant autour d'une demi-douzaine de groupes financiers autonomes, contrôlés par le grand capital sud-coréen et par l'Etat (c'est-à-dire assurant aux généraux de l'armée de plantureux avantages, sans parler des avantages de la corruption). Le plus puissant d'entre eux-ci, le groupe Hyundai avait en 1979 un chiffre d'affaires dépassant 1 milliard de dollars (1,7 milliards de francs). Ses carnets de commande atteignent actuellement plus de 4 milliards de dollars (6,8 milliards de francs), dont 80 o/o à l'étranger, avant tout dans les pays exportateurs de pétrole du Moyen-Orient, où il a rafilé de nombreux projets de construction au capital japonais, européen et nord-américain.

Par ailleurs, la pénétration du capitalisme à la campagne a permis d'atteindre en 1977 le record mondial du rendement moyen par habitant en production de riz (4,9 tonnes), battant même le Japon à l'aide de techniques empruntées au capitalisme japonais.



... et ses lendemains

Ce "miracle économique" était fondé avant tout sur un abaissement brutal des salaires, nourri par une inflation permanente (taux d'inflation prévu en 1980 : 28 o/o) et une atomisation des ouvriers, produit d'une dictature qui empêchait toute organisation syndicale réelle. Travaillant avec une technique ultra-moderne, l'industrie sud-coréenne était dès lors essentiellement orientée vers le marché mondial, "exportant" sa main-d'oeuvre surexploitée.

Mais les succès mêmes du "miracle économique" finirent par se retourner contre lui. Les progrès de la productivité du travail dans l'agriculture amenèrent une hausse du niveau de vie des paysans, qui dépasse celui des couches les plus pauvres de la population urbaine. L'exode rural s'arrêta. L'expansion impétueuse de l'industrie finit par drainer les réserves de main-d'oeuvre. Les rapports de forces sur le "marché du travail" se retournèrent en faveur des ouvriers. Les salaires commencèrent à augmenter. Les taux de profit fabuleux des années 60 et du début des années 70 s'effritèrent. Des concurrents asiatiques, profitant de salaires bien plus bas encore que ceux de la Corée du Sud — les Philippines, la Malaisie, l'Inde, le Pakistan — menacèrent les marchés traditionnels de l'industrie sud-coréenne. Cette année, pour la première fois, la Corée du Sud, comme d'ailleurs le Brésil, sera entraînée dans le tourbillon de la nouvelle récession généralisée de l'économie capitaliste internationale.

La combinaison "dictature féroce + bas salaires + industrialisation rapide fondée sur la "stabilité politique et sociale", prônée par les tenants cyniques de "l'école de Chicago" (Milton Friedman), avait perdu sa base. La renaissance des luttes ouvrières a d'ailleurs précédé l'explosion des luttes étudiantes. Il y eut de longues grèves très dures, notamment celle des mineurs de Sabuk et celle des sidérurgistes de Pusan, entraînant des heurts violents avec la police qui firent des morts et des blessés. L'impérialisme, la bourgeoisie sud-coréenne et la hiérarchie militaire, ont été profondément inquiétés par ces grèves explosives, hésitant entre l'aggravation de la répression et une "libéralisation contrôlée" pour faire face à cette menace imprévue.

La pression de la situation internationale

Le parallèle avec l'évolution du Brésil, l'autre pays dépendant le plus industrialisé, semble frappant. Mais il y a une différence essentielle entre les deux situations : l'impact beaucoup plus direct de la situation géographique particulière dans laquelle se trouve la Corée du Sud. La puissance de l'armée sud-coréenne, son poids exceptionnel dans la société bourgeoise de ce pays, ne s'expliquent pas seulement, comme au Brésil, par un "projet" et un "modèle" particuliers de développement du capitalisme fondé sur la surexploitation des travailleurs. Ils s'expliquent avant tout par la situation particulière de la bourgeoisie sud-coréenne dans l'Asie de l'Est.

La Corée est un pays divisé, comme l'Allemagne, du fait des décisions des conférences de Yalta et de Potsdam, c'est-à-dire d'un partage du monde en zones d'influence entre l'impérialisme et la bureaucratie soviétique. En Corée, cette division s'est faite de manière particulièrement arbitraire, le long du fameux 38^e parallèle. Le sentiment national est profond dans ce pays, qui avait été la première victime de l'impérialisme japonais, qui l'avait annexé en 1910. Le peuple coréen n'a jamais abandonné l'espoir de retrouver son indépendance et son unité nationales.

La tentative d'effectuer cette réunification dans un Etat ouvrier échoua en 1950-51, sous l'effet de l'intervention contre-révolutionnaire de l'impérialisme américain. Grâce à l'afflux massif de ses soldats qui infligèrent à Washington la première défaite militaire de son histoire, la République Populaire de Chine put empêcher une réunification sous forme de destruction de l'Etat ouvrier bureaucraté de la Corée du Nord. L'équilibre militaire instable qui se maintient le long du 38^e parallèle reste un rappel constant à la bourgeoisie sud-coréenne du caractère précaire de sa situation.

La "menace d'invasion nord-coréenne" est le leitmotiv permanent de la propagande bourgeoise pour maintenir dans le pays une atmosphère de guerre froide extrêmement aiguë, accompagnée d'un maccarthysme et d'un anticommunisme agressifs. Le discrédit



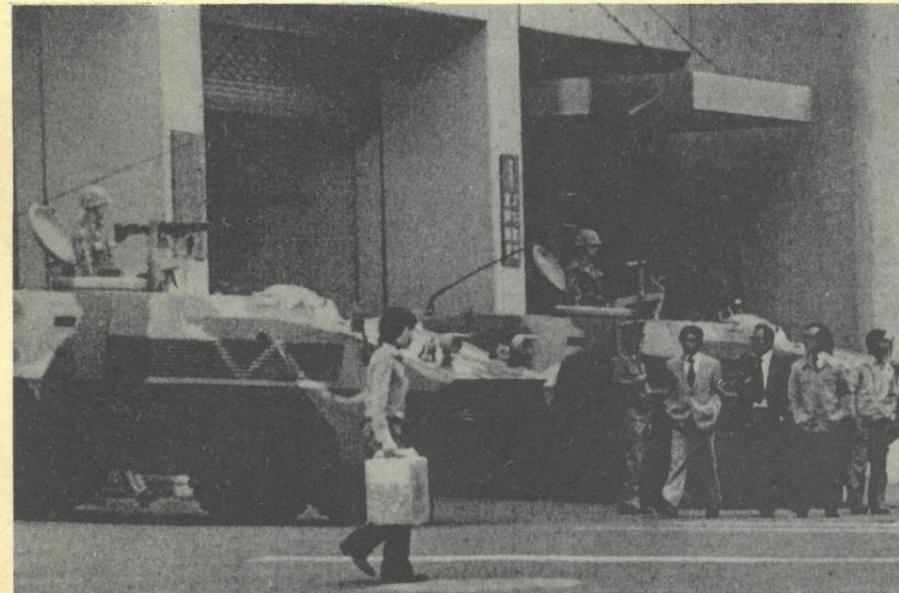
du régime nord-coréen aux yeux des masses permet le maintien de ce climat même dans les milieux oppositionnels, malgré une propagande constante de Pyong-Yang en faveur de la réunification.

C'est ce qui explique les liens particuliers du régime sud-coréen avec l'impérialisme américain, avant tout son *establishment* militaire. C'est ce qui explique aussi les liens particuliers du régime nord-coréen avec la RP de Chine. L'insurrection de Kwangju a été le premier événement international depuis des années où Pékin et Washington ont adopté des positions diamétralement opposées. Pékin appuie les insurgés, celles que soient ses promesses sur la stabilité de la région. Washington accorde un appui militaire plein et entier à la dictature de Chon, donnant le feu vert à la répression sanglante à Kwangju. L'armée vient en effet de s'emparer de la ville et commence déjà à porter des coups sévères contre l'avant-garde de cette insurrection populaire. Les militaires, et avant tout Chon, vont mettre à profit la situation pour renforcer leurs positions au niveau de la direction du pays.

Ainsi, la Corée du Sud devient une poudrière où se mélangent toutes les contradictions du capitalisme de l'Asie de l'Est et des rapports entre Etats bourgeois et Etats ouvriers bureaucratés.

Pour sortir de sa crise sociale, pour trouver réponse à sa dépression économique prolongée, le Capital a fait le tour du monde. On a chanté les succès de cette "restructuration". On a même proclamé "la fin de la crise". Mais voilà qu'après les 200 000 métallos de Sao Paulo, les ouvriers et les étudiants de la Corée du Sud confirment cette vieille vérité du marxisme ("en crise", n'est-ce pas ?) : le capitalisme ne peut pas s'implanter et s'étendre sans renforcer en même temps son fossyeur, le prolétariat. Voulant échapper à de nouveaux mai 68 en Europe, il entend déjà, ou il entendra bientôt, au Brésil et en Corée du Sud, les cris bien connus : A bas l'Etat policier ! Dehors les troupes et les bases impérialistes ! Assemblée Constituante ! Contrôle ouvrier ! Gouvernement ouvrier et paysan !

Ernest Mandel, 28 mai 1980



Le maintien d'une exploitation parmi les plus féroces du monde exige une répression presque permanente (photo ci-contre : manifestation étudiante à Séoul) et la présence continue et massive de l'armée (photo ci-dessus : l'armée devant la station de radio de Séoul).

ITALIE: DES ELECTIONS POUR RIEN ?

Les 8 et 9 juin derniers, les élections pour le renouvellement des parlements des provinces, des régions et des communes se sont déroulées en Italie. Les résultats montrent assez clairement une situation de "stabilité". Il n'y a pas de véritables vainqueurs. En comparaison des dernières élections "politique" — c'est-à-dire celles de la Chambre et du Sénat — la Démocratie Chrétienne (DC) perd 3 o/o au niveau provincial, 1,3 o/o dans les régionales et 0,5 o/o dans les communales; de son côté le Parti Communiste Italien (PCI) gagne respectivement 0,7 o/o, 0,3 o/o et perd 1,5 o/o dans les communales. Le Parti Socialiste Italien (PSI) augmente ses scores dans les trois cas, respectivement de 3,3 o/o, de 2,8 o/o et de 4,4 o/o. Bien évidemment si l'on considère les résultats des "administratives" de 1975 la DC gagne 0,5 o/o, le PCI perd 1,5 o/o et le PSI gagne 0,5 o/o. Mais cette comparaison n'a pas beaucoup de sens : à l'époque la DC avait réalisé le score le plus bas de son histoire et il y avait eu une très forte poussée du PCI et de la gauche, fruit d'une radicalisation de la lutte de classe.

Globalement donc, le résultat de ces élections reflète l'impasse politique dans laquelle se trouvent aujourd'hui la bourgeoisie et le mouvement ouvrier. D'une part, la DC paie évidemment le prix des scandales qui se succèdent l'un après l'autre : les frères Caltagirone, Michele Sindona, et dernièrement Donat Cattin (vice-secrétaire de la DC), obligé de démissionner suite aux déclarations de Peci, le "brigadiste rouge" qui a révélé l'appartenance du fils de ce notable démocrate-chrétien à "Prima Linea", une organisation

terroriste italienne. Le premier ministre du gouvernement actuel, le démocrate-chrétien Francesco Cossiga a aussi été impliqué : il aurait fait savoir à Donat Cattin l'arrestation probable de son fils et favorisé ainsi sa fuite.

D'autre part, le PCI, tout en gardant sa force, n'arrive pas à imposer son entrée au gouvernement malgré son soutien aux mesures d'austérité et de renforcement de l'Etat bourgeois (lois prétendant antiterroristes, mais qui visent surtout à restreindre les droits politiques et démocratiques

du mouvement ouvrier — comme les accusations faites contre la Fédération des métallos (FLM), en particulier à Turin, le montrent). La bourgeoisie et la DC ne trouveront un intérêt à une participation gouvernementale du PCI que lorsque sa politique "d'opposition loyale" ne permettra plus de contrôler et freiner les luttes du mouvement ouvrier.

Dans ce cadre de stabilité électorale, il y a tout de même quelques tendances négatives qui se détachent.

* La première réside dans les votes qui ont permis l'avance socialiste. Il s'agit surtout de voix qui se portaient d'habitude sur le Parti Radical qui n'a pas présenté de listes propres, tout en faisant figurer ses candidats sur celles du PSI ou sur d'autres listes loca-

les. Les radicaux ont fait assez ouvertement campagne pour Bettino Craxi, secrétaire du PSI, et sa ligne politique. Qui n'est pas celle de l'alternative de gauche — comme le réclame, en principe, le programme du congrès de Turin du PSI — mais celle de la collaboration directe avec la bourgeoisie, de la participation au deuxième gouvernement de Cossiga, héritier direct du premier, qui fut le gouvernement le plus ouvertement anti-ouvrier des dix dernières années.

* La deuxième, soulignée par toute la presse italienne, c'est le fort taux d'abstention : 88 o/o de participation "seulement". Il faut rappeler qu'en Italie la participation aux élections dépasse toujours les 90 o/o et même s'approche souvent des 95 o/o. Cet

abstentionnisme reflète un certain découragement diffus, sur lequel peut s'appuyer notamment le "qualunquismo" ("tous les mêmes, tous des voleurs") et l'extrême-droite.

* Et c'est la troisième tendance négative : la forte progression du Movimento Sociale Italiano (MSI), fasciste, à Naples et à Rome, par exemple. Avec 20 o/o des voix à Naples, le MSI montre que ce ne sont pas seulement les petits-bourgeois qui votent fasciste, mais que l'extrême-droite peut toujours trouver un espace politique dans certaines zones du sous-prolétariat napolitain, si le mouvement ouvrier ne présente pas de solutions valables et concrètes — les 35 heures, par exemple — à l'énorme chômage de cette ville (25 o/o de la population active).

Au-delà de ces quelques éléments d'analyse des résultats, les problèmes de fond subsistent : la crise de la domination de la bourgeoisie, l'effritement de la base sociale du régime n'ont pas été résolus par ces élections. Le problème central posé à la classe ouvrière italienne réside dans sa capacité d'organiser la riposte aux attaques féroces de la bourgeoisie. Et la capitulation des directions du PCI et du PSI ne va pas dans ce sens.

f. p.

ENTRETIEN AVEC UN METALLURGISTE DE LA LCR

Pour la première fois, la Lega Comunista Rivoluzionaria (section italienne de la IVe Internationale) se présentait aux élections. Même si sa présence sur le plan politique national reste fortement minoritaire par rapport aux gros partis réformistes et à l'extrême-gauche — 0,1 o/o nationalement avec des pointes de 0,8 o/o —, sa participation lui a permis de présenter un programme ouvrier, d'indépendance de classe.

Pendant cette campagne, les camarades ont pu organiser des dizaines de meetings, élargir leur audience, commencer à apparaître comme un pôle politique crédible, en particulier grâce à une initiative de loi sur le chômage des jeunes — qui atteint des proportions gigantesques en Italie — qui a déjà recueilli plusieurs milliers de signatures et qui commence à être discutée à l'intérieur des syndicats.

Nous publions ci-dessous un entretien avec Rocco Papandrea, membre du Conseil d'usine de la FIAT Mirafiori et du Bureau Politique de la LCR, sur la situation actuelle en Italie et les enjeux pour le mouvement ouvrier.

* En 1979, il y a eu une lutte dure des métallos, puis le licenciement des "soixante et un". Ces événements marquent-ils des changements dans le contexte social italien ?

— Après 1975-1976, on a assisté à une tentative de pacte social. Agnelli, PDG de Fiat et président de la Confindustria, a préconisé une politique d'ouverture dans les rapports avec le PCI et les syndicats. Ces nouveaux rapports ont réellement existé, mais cette ligne n'a jamais vraiment été pratiquée au niveau des entreprises. La résistance a été d'autant plus forte

chez les métallos et notamment à la Fiat.

En janvier 1979, une grève a démarré à propos du nouveau contrat de la métallurgie avec une forte participation des travailleurs, bien que les dirigeants syndicaux n'aient pas appuyé sur l'accélérateur. Elle a duré plusieurs mois, jusqu'aux élections, avec une croissance constante de la mobilisation.

* Quelles ont été les conséquences des résultats électoraux ?

— Les élections ont montré un affaiblissement de la gauche, et notamment du PC. Après, les patrons se sont montrés plus durs. Mais la mobilisation des travailleurs s'est,



Le conseil de fabrique de la Fiat Mirafiori (syndicat de la métallurgie).

parallèlement, renforcée. Il y a eu, par exemple, une manifestation de deux cent cinquante mille métallos à Rome, ce qui est énorme dans une ville où il n'y a guère de métallurgie.

A Turin, la lutte a pris des formes plus dures qu'en 1969. Alors que les dirigeants syndicaux avaient décidé six heures de grève par semaine, les ouvriers de Fiat en faisaient quatre ou cinq fois plus, et la Fiat a été totalement bloquée pendant plusieurs semaines par des grèves tournantes. Chaque jour, des manifestations avaient lieu en ville, dont les accès ont été fermés. Un jour, on a ainsi bloqué quatre cent cinquante routes. A Turin, il y a eu un début de contrôle ouvrier sur la ville, dans tous les quartiers. Même les petites et moyennes entreprises étaient mobilisées. Les autobus étaient réquisitionnés. Quant aux dirigeants syndicaux, ils ne donnaient aucune directive, aucune indication. Côté flics, le chef de la police de Turin avait déclaré : "Je ne suis pas assez fou pour faire intervenir la police". Ceci montre assez bien ce que pouvait être la mobilisation.

* Comment s'est passée la rentrée de septembre ?

— Suite à une grève des ouvriers de l'atelier de peinture, la direc-

tion a lancé une campagne de presse sur le thème "les ouvriers ne veulent plus travailler". Forte de cette publicité, pour quatre cents grévistes, elle a mis vingt mille travailleurs en chômage technique. C'était un choix délibéré car elle a perdu une grosse partie de la production à un moment où il y avait une forte demande sur le marché.

Le syndicat FLM de Mirafiori appuyait la lutte, mais restait isolé, ne bénéficiant pas d'un soutien réel de la direction nationale de la FLM ni des confédérations. Ceci a affaibli le syndicat, car la direction a fait une campagne nationale, il n'y a pas eu, en retour, de riposte à un niveau semblable.

* Puis ce fut l'affaire des "soixante et un"...

— Oui. Un directeur de Fiat a été tué par les Brigades rouges. Un autre, chargé des négociations avec le syndicat, a été blessé. On a assisté alors à une vaste campagne de presse contre le syndicat de Mirafiori et subi, quelques temps après, un coup inattendu : les soixante et un licenciements. Une affaire qui fut très bien menée, notamment par une utilisation fantastique de la presse. Même dans la presse dite démocratique, Mirafiori était devenue "ingouver-

nable", alors que les cinq mille voitures sortaient quand même tous les jours.

* Comment s'est déroulée la riposte aux licenciements ?

— Dans un premier temps, le syndicat local a été déconcerté. La FLM nationale est restée isolée. Le PC, dans les faits, couvrait la direction de la FIAT, avec des déclarations du genre : "Les licenciements sont injustes, mais il faut bien constater que...". Le choix des soixante et un licenciés fut particulièrement judicieux : une majorité d'autonomes, complètement isolés de la masse des travailleurs et des syndicalistes frappés à cause du rôle qu'ils avaient joué au cours des luttes.

* Comment analyses-tu la situation actuelle ?

— J'ai fait, à la Fiat, quatre ou cinq mille heures de grève en plus de dix ans, et j'ai presque tout vu. Ici, les travailleurs ont une immense expérience et une très grande combativité, mais qui ne débouchent pas politiquement. Je crois que la classe ouvrière compense ce manque de débouché politique par une expérience importante de contrôle ouvrier dans les entreprises.

Autant d'avantages acquis que la direction voudrait remettre en cause au nom d'une plus grande souplesse dans l'organisation du travail et d'un accroissement de la productivité. La productivité, c'est aujourd'hui le maître mot. Tout le monde ne parle que de cela, le PCI autant que le patronat, les syndicats également. La masse des travailleurs tient à préserver des acquis tels que celui que j'ai cité en exemple. A défaut de prise de pouvoir, il faut préserver ces formes de contrôle. Le PC aussi est obligé, en contre-partie, de le concéder.

Propos recueillis par Eric Oswald